

Saisie de plus de 500 kg de cannabis à Sidi Bel-Abbès
04 accusés placés en détention provisoire

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7181 - MERCREDI 14 MAI 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Environnement économique algérien
**Favorable à l'établissement
de véritables partenariats
avec les pays africains**

P04

Affrontements violents
entre groupes armés à Tripoli
**La situation
serait sous
«contrôle»**



Lire en page 03

P07

ORAN

«Solutions vertes dans le secteur de l'industrie pétrolière et gazière»
Conférence internationale à Oran les 14 et 15 mai

Plateforme numérique de l'APRUE
**18.000 inscrits pour la conversion
au GPL depuis la fin 2024**

Saison du Hadj 2025
Près de 1.900 futurs pèlerins vaccinés à Oran



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Conseil de la nation

Amroune reçoit le président du groupe parlementaire d'amitié Iran-Algérie



Le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale à l'étranger du Conseil de la nation, Mohamed Amroune, chargé par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a reçu, lundi, le président de groupe parlementaire d'amitié Iran-Algérie à l'Assemblée consultative islamique, Hassan Ghashghavi, a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement. La rencontre a permis de passer en revue l'état et les perspectives des relations unissant l'Algérie et l'Iran, empreintes de "confiance, de coopération, de respect mutuel et de coordination des positions envers plusieurs questions régiona-

les et internationales, notamment celles concernant les intérêts des pays musulmans". Dans ce cadre, M. Amroune s'est félicité du "niveau appréciable" atteint par le rapprochement entre les deux pays qui partagent "une convergence de vues sur les causes justes dans le monde", soulignant, à ce propos, "la nécessité d'intensifier la coopération en vue de réaliser l'intérêt mutuel et faire face aux défis auxquels sont confrontés les deux pays". De son côté, M. Ghashghavi a exprimé "la fierté de son pays pour les relations solides qu'il entretient avec l'Algérie", faisant part, à cet égard, de "son admiration pour le processus de renouveau et de changement engagé par l'Algérie".

Recherche sur les savants algériens

Nécessité d'une plus grande contribution de l'Université



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a souligné, lundi à Tissemsilt, la nécessité pour l'Université algérienne de contribuer davantage à la recherche sur les grandes personnalités scientifiques de l'Algérie. Lors de l'ouverture de la 2e édition du Colloque international consacré à la personnalité d'Ahmed Benyahia El-Wancharissi, le ministre a déclaré: "Ouvrons à approfondir la recherche et l'intérêt pour les grands savants algériens et pour les œuvres scientifiques qu'ils ont laissées, notamment la personnalité d'Ahmed Benyahia El-Wancharissi, afin qu'ils

soient une référence pour les générations futures, en particulier dans le contexte difficile que traverse, aujourd'hui, le monde islamique, confronté à des tentatives visant sa religion et sa doctrine". Il a également appelé à une étude scientifique approfondie de la part des universitaires et chercheurs des institutions académiques algériennes sur la personnalité de ce savant encyclopédique, qui a marqué la pensée malikite à travers, entre autres, son ouvrage "Al-Mi'yar", soulignant que cela permet de réaffirmer que l'Algérie est une nation au passé éclatant, qu'aucun doute ne peut entacher.

Adoption du projet de loi portant Code de procédure pénale

Un acquis à même d'enrichir le système législatif en Algérie



La ministre des Relations avec le parlement, Mme Kaouter Krikou a affirmé, lundi à Alger, que l'adoption du projet de loi portant Code de procédure pénale "est un acquis à même d'enrichir le système législatif en Algérie". Dans une déclaration à l'issue de l'adoption par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) à la majorité du projet de loi portant Code de procédure pénale, Mme Krikou a indiqué que ce texte "vient enrichir le système législatif algérien, à travers des textes qui renforcent le rôle de la justice avec des mécanismes procédu-

raux garantissant les principes d'un procès équitable et les droits de défense, en cohérence avec les constantes nationales et en conformité avec nos engagements internationaux, en réponse aux exigences actuelles, ce qui illustre la complémentarité entre les pouvoirs exécutif et législatif, au service de l'intérêt général". Ce texte de loi s'inscrit en droite ligne dans "le processus des réformes législatives initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, depuis son accession à la magistrature suprême".

En présence de Belloumi, Hansal et Houari Benchennet

La Radieuse rend hommage à Hazim, Baroudi Benkhedda et Mani



Belle initiative que celle de la Radieuse, présidée par Kada Chafi, pour rendre hommage au défunt comédien Hazim et à l'artiste de la chanson oranaise, discipline du grand Blaoui Houari, Baroudi Benkhedda qui traverse une période délicate sur le plan de la santé ainsi que l'humoriste bien connu, Hamid Bla Houdoud. Cet événement s'est déroulé en présence de figures connues et appréciées, tant dans le domaine du sport que celui de la chanson et du théâtre à savoir Lakhdar Belloumi, Houari Benchennet, l'ex-arbitre mondialiste Hansal Mohamed, l'artiste Zoubir Belhar, Houari Ftita, Hamacha, les anciens joueurs du MCO et de l'AS-MO, Zerrouki, Foussi, Medjahed. Les présents ont d'abord récité la Fatiha à la mémoire du défunt Hazim et un hommage

particulier a également été rendu à Hamid Bila Houdoud en raison de son parcours artistique. Kada Chafi, Lakhdar Belloumi et ses amis ainsi que le chanteur Houari Benchennet ont aussi rendu un autre vibrant hommage à Baroudi Benkhedda à qui ils souhaitent un prompt rétablissement. Baroudi Benkhedda n'a pas manqué de remercier profondément la protection civile dont il était membre pour son soutien ainsi qu'aux artistes qui lui avaient rendu des visites de soutien moral et d'encouragement. Une autre personnalité présente à cette cérémonie n'a pas été oubliée. Il s'agit de l'ami des artistes et des sportifs, M. Mani, une figure que connaissent la plupart des oranais. L'événement s'est achevé par une rencontre footballistique de gala, dans la joie, la fraternité et l'amitié.

LE CARREFOUR

LE JOURNAL DU CITOYEN

D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST

Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration

16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN

Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41

Président Directeur Général

Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication

Abdellah BOUHALI

Directeur Technique

Benyoucef Mohamed

Conception PAO

Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest

Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:

L'Entreprise Nationale de Communication,

d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz

E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis au journal ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Affrontements violents entre groupes armés à Tripoli

La situation serait sous «contrôle»

Par B.Kamel

Depuis 2014, la Libye est sujet à des groupes armés d'intérêt alors que le gouvernement d'union nationale, mis en place sur intrusion des Nations Unies, fait face à une rude rébellion dans la partie Est du pays. La stabilité retrouvée, le gouvernement ayant engagé des réformes afin de booster plusieurs secteurs vitaux de son économie mais cela n'a été que de courte durée puisque des affrontements entre groupes armés dans la capitale libyenne: Tripoli ont eu lieu, lundi soir, semant à nouveau le désarroi chez la population. Bilan: au moins six morts selon le Centre de médecine d'urgence tandis que le gouvernement de Tripoli assure avoir repris le contrôle de la situation. En Libye, l'espoir d'un avenir radieux, pour quitter une vie de violence et de combats, reste de mise, en dépit des mises en garde du Conseil de sécurité de l'ONU qui insiste sur une relance du processus politique dans ce pays. Un pays, aussi riche en pétrole et autres ressources minières, ne peut qu'augurer un lendemain rose pour sa population mais ce qui s'est passé, lundi, en Libye, rappelle inextricablement que du pain sur la planche attend désormais ce pays pour franchir définitivement l'écueil de ses divisions. Pour cela,

les protagonistes devraient d'abord se comprendre, s'écouter et se concerter autour d'un seul objectif: la sécurité et la stabilité. Le Centre de médecine d'urgence et de soutien a annoncé que «six corps ont été récupérés sur les lieux des affrontements autour d'Abou Salim», quartier populaire de Tripoli. Selon des médias locaux, des affrontements à l'arme lourde ont opposé, jusqu'au milieu de la nuit, des groupes armés après que Abdelghani "Gheniwa" El-Kikli, chef de l'Autorité de soutien à la stabilité (SSA), groupe armé basé à Abou Salim, ait été tué probablement dans une embuscade. Des tirs intermittents à l'arme lourde et moyenne et des déflagrations étaient entendus dans plusieurs secteurs de la capitale, à partir de 21H00 (19H00 GMT). Sans donner de détails, le ministère de l'Intérieur du Gouvernement d'unité nationale, basé à Tripoli, a appelé dans un communiqué "tous les citoyens à rester chez eux pour leur sécurité". Selon des médias locaux, les affrontements qui se déroulent dans la banlieue sud de Tripoli, ont éclaté entre des groupes armés de Tripoli et d'autres groupes rivaux de Misrata, grande ville portuaire à 200 km à l'est de la capitale. En 2024, le maréchal Haftar, sitôt rentré de son hospitalisation, annonçait déjà le retour des mouvements de troupes pour continuer à lutter contre le terrorisme

alors que le gouvernement de Tripoli, installé par l'ONU, se gardait de répondre à ses provocations. La Libye se remet difficilement des années de guerre et de chaos qui ont suivi la révolte de 2011 et la chute de Mouammar Kadhafi. Elle est actuellement scindée entre un gouvernement établi à Tripoli, reconnu par l'ONU, et une administration rivale dans l'Est, contrôlée par la famille Haftar. Ainsi, un bref retour à l'accalmie n'aura duré que de petites années, des affrontements se produisant périodiquement entre la myriade de groupes armés présents dans le pays, dans le cadre de luttes pour des zones d'influence. La Mission de soutien des Nations Unies en Libye (UNSMIL) a appelé, lundi, au calme, en réponse à des «rapports faisant état d'un renforcement militaire et d'une montée des tensions à Tripoli et dans l'ensemble de la région occidentale». Dans une déclaration publiée sur son compte officiel X, l'UNSMIL a indiqué qu'elle suivait de près ces rapports, exhortant toutes les parties à «désamorcer immédiatement la situation, à s'abstenir de toute action provocatrice et à résoudre les différends par le dialogue». L'UNSMIL a exprimé son soutien aux efforts libyens – y compris ceux menés par les anciens de la communauté et les dirigeants locaux – pour parvenir à une résolution pacifique, en soulignant la responsabilité essentielle de toutes les parties de protéger les civils. Entre-temps, plusieurs quartiers de Tripoli ont été témoins de ce qui a été décrit comme des mouvements militaires suspects. Des pages de médias sociaux locaux ont signalé la présence de groupes armés dans plusieurs rues de Tripoli au cours des dernières heures. Ces pages ont également indiqué l'arrivée de convois en provenance d'Al-Zawiya, de Zintan et de Misrata vers la capitale – apparemment en préparation d'affrontements avec les forces stationnées à l'intérieur de la ville, en particulier celles dirigées par Abdel Ghani Al-Kikli, connu sous le nom de «Ghneiwa».

Algérie - Slovénie

Volonté commune de renforcer la coopération bilatérale

Les relations bilatérales entre l'Algérie et la Slovénie ont connu ces dernières années une évolution notable et une dynamique positive, impulsées par une volonté commune de renforcer leur coopération bilatérale et multilatérale. En conséquence de la forte volonté des dirigeants des deux pays et de leur aspiration commune à renforcer les relations bilatérales et à les hisser à des perspectives plus larges, la visite d'Etat qu'effectue le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en Slovénie, à l'invitation de son homologue, Mme Natasa Pirc Musar, se veut une occasion d'approfondir la concertation politique sur la coopération bilatérale et les questions régionales et internationales d'intérêt commun. La dynamique de ces relations s'est traduite ces dernières années par l'ouverture de deux ambassades dans les capitales des deux pays, et par l'échange de visites de haut niveau. A cela s'ajoutent aussi le renforcement de la coopération bilatérale et la poursuite de la coordination sur les positions et vues concernant diverses questions internationales et régionales, dans un cadre de soutien mutuel entre les deux pays, notamment au sein du Conseil de sécurité des Nations unies où ils siègent en tant que membres non permanents. L'Algérie et la Slovénie partagent les mêmes vues concernant les questions internationales et régionales d'intérêt commun. Les deux pays sont également en coordination étroite dans tous les fora internationaux, ce qui se reflète dans leur engagement commun à relever les défis internationaux actuels et à rechercher des solutions pacifiques aux conflits. Les deux pays affichent aussi une position unifiée en

faveur de la question palestinienne juste, outre leur soutien aux efforts du secrétaire général des Nations unies et de son envoyé personnel pour parvenir à un règlement juste, durable et définitif de la question du Sahara occidental, dans le cadre du respect du principe du droit des peuples à l'autodétermination, un principe essentiel et d'une importance historique pour les deux pays. Dans le cadre de cette vision consensuelle, et à l'occasion de la visite du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, à Ljubljana en novembre 2023, le président de la République a souligné, dans un message adressé à son homologue slovène, sa volonté d'œuvrer de concert avec elle pour exploiter toutes les opportunités offertes afin de hisser les relations algéro-slovènes aux plus hauts niveaux. De son côté, la présidente slovène s'est félicitée, dans un message de félicitations adressé au président de la République à l'occasion de sa réélection pour un second mandat en septembre dernier, des relations bilatérales "privilegiées" entre les deux pays, exprimant le vœu de poursuivre le travail avec lui, à la lumière des réalisations de l'Algérie sur les plans bilatéral et multilatéral, notamment au Conseil de sécurité. Attaf avait effectué plusieurs visites dans ce pays ces dernières années, lors desquelles il a mis en avant "la fierté des deux parties de la dynamique que connaissent les relations bilatérales aussi en termes d'intensification du rythme d'échange de visites au plus haut niveau que de l'accroissement de la coopération bilatérale et de l'élargissement de la base de ses priorités".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Tripoli ébranlée par des affrontements

«Qui sème le vent récolte la tempête»
maxime populaire

Ce qui se passe actuellement en Libye, n'est autre que la conséquence logique de toute une ère de mauvaise gestion. La vie est, en effet, ni bonne ni mauvaise. La vie est logique ! L'on avait réussi à émettre un régime dont l'on avait assez dit sur ses dérives et ses extravagances. Il aurait donc fallu le remplacer par un régime plus constructif, tout en puisant dans les fautes du passé. Ce qui avait esquiné ce pays, ce sont des aventuriers politiques étant venus au pouvoir avec des idées préconçues, les uns à l'égard des autres. Le résultat, c'est aussi grave et catastrophique que l'on pense ! Le pays a été scindé en deux entités politiques, chacune croyant détenir les clés du paradis. Et chacune d'elles est inféodée à une ou à des puissances étrangères. La région Est dont la capitale est la ville de Benghazi, est dirigée par les Emirats arabes unis. Et ce, par le truchement d'un vaurien à l'histoire rassemblant le comique au tragique, un mercenaire autoproclamé maréchal (oui bien lire maréchal). Et bien sûr, qui dit Emirats dit l'Entité sioniste et les USA. Le gouvernement émirati avait malheureusement choisi de jouer au fauteur de troubles dans la région du Moyen Orient, pour le compte des Américains et des sionistes. Donc, Haftar est là, non en vue de servir sa patrie en situation périlleuse, mais pour servir les desseins de ceux qui lui assurent une paye et une protection. Un pays aussi comblé par les richesses comme la Libye, notamment le pétrole, il n'est pas logique, selon les traditions des relations internationales, qu'il ne soit pas, en butte aux convoitises de ceux qui sont habitués à survivre, en bradant les richesses des autres. Tant que la Libye souffre de sa faiblesse, causée par sa division, tant que le chapardage des biens va se faire de façon plus cool. Et, d'ailleurs, c'est la raison pour laquelle, les «puissances du monde» font en sorte que la guerre civile en Libye n'ait jamais de fin. Chaque groupuscule armé est sous la tutelle d'une X puissance régionale ou mondiale. Les chefs de guerre, des aventuriers charmés par l'argent facile, paraît-il, trouvent leurs comptes au dernier sou, dans ce genre de situation. Pour être plus sincère, ces pauvres Libyens qui ne méritent guère de telles conséquences, sont en train de payer de leur vie et leurs quiétudes, des fautes stratégiques commises, il y aurait un demi-siècle de cela.

Colloque de Béjaïa sur les crimes coloniaux en Afrique :

Un réquisitoire sans concession contre la France

Clôture à Béjaïa du colloque sur les crimes de la colonisation française en Afrique: un réquisitoire historique sans concession. Le colloque international sur les crimes de la colonisation française en Afrique s'est achevé à l'Université de Béjaïa sur une note grave et solennelle. Chercheurs, historiens et intellectuels, venus de divers pays africains et d'Occident, y ont dressé un réquisitoire sévère contre les violences perpétrées par la France coloniale dont les séquelles continuent de marquer les sociétés africaines. Tous ont souligné le caractère systémique des violences exercées pour maintenir l'ordre colonial, dénonçant un mode opératoire uniforme à travers le continent, visant à «étouffer dans l'œuf toute velléité de contestation». L'historien camerounais, Ferdinand Martial Nana, a ainsi rappelé «qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France, affaiblie mais soucieuse de préserver ses intérêts, a opté pour une stratégie de répression brutale». Selon lui, «l'administration coloniale a anticipé les risques de révolte, en imposant la violence comme mode de gouvernement», une stratégie qui, paradoxalement, a nourri la radicalisation des mouvements nationalistes, comme au Cameroun où la lutte armée éclata dès 1955. Les travaux du colloque ont permis de mettre en lumière des épisodes similaires

dans d'autres anciennes colonies. À Madagascar, les massacres de 1947 restent l'un des symboles les plus marquants de la répression coloniale. Présente à Béjaïa, la cinéaste malgache Marie Ranjamara a projeté un documentaire poignant retraçant ces événements, illustrant l'ampleur des expropriations, la déstructuration des économies locales et la brutalité des répressions. L'Algérie et le Sénégal ont également été au cœur des discussions. Les historiens algériens Mahmoud Meddour et Zidine Kacimi ont présenté des archives militaires inédites, attestant de la préméditation, de l'organisation méthodique et de l'ampleur des violences commises, bien au-delà des simples «bavures». Dans une intervention remarquée, l'historien américain, Benjamin Claude Brower, s'est déclaré «consterné» par l'absence de tout procès international visant à juger les crimes coloniaux, à l'image du tribunal de Nuremberg. «Il est inconcevable que de tels actes restent impunis», a-t-il martelé. En mettant en lumière les mémoires encore vives de la colonisation, ce colloque a constitué une occasion de réitérer l'appel des historiens et chercheurs en faveur de la reconnaissance des responsabilités et de la justice historique concernant les crimes commis par la France sur le continent africain.

Hocine Smaïli

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Drogue en Algérie, tolérance zéro!

L'Algérie resserre l'étau autour du fléau de la drogue. Alors que le trafic et la consommation touchent désormais tous les pans de la société, le ministre de la Justice a présenté un projet de loi aux contours sévères, débattu actuellement à l'Assemblée populaire nationale. Peines aggravées – jusqu'à la peine capitale dans certains cas –, criminalisation élargie, dépistages obligatoires: le ton est donné. L'État entend frapper fort. Mais derrière cette réponse sécuritaire, une autre lecture s'impose, plus humaine, plus structurelle. Invité lundi sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le professeur Abdelkrim Messaoudi, chef du service de psychiatrie pédiatrique à l'EHS de Chéraga, a livré une analyse sans détour. Selon lui, le texte a le mérite d'apporter un cadre clair pour faire face à un phénomène qui ronge les jeunes dès les bancs de l'école. «Parmi ses articles, la protection des mineurs et des personnes en difficulté car, explique le spécialiste, il a été constaté sur le terrain certaines situations où les mineurs font l'objet d'abus pour les utiliser soit en matière de consommation ou pour la vente de drogue», déplore-t-il. La nouveauté de cette loi réside aussi dans l'instauration de tests antidrogue obligatoires, aussi bien à l'embauche que de manière régulière sur le lieu de travail, notamment dans les secteurs dits sensibles. Une mesure inédite, saluée par le Pr Messaoudi: «Cette loi permettra, en effet, des tests anti-drogue à l'embauche et permettra également à l'employeur de procéder au contrôle de ses employés». Car dans certains domaines, notamment celui de la santé, «le contrôle doit être systématique, de manière périodique», insiste-t-il. Mais la répression ne saurait suffire. Le Pr Messaoudi rappelle avec force que la prévention doit rester la priorité, surtout en milieu scolaire. «C'est ce qu'il faut pour les élèves», affirme-t-il, plaidant pour une approche collaborative entre les institutions, les associations et les jeunes eux-mêmes. Ce projet de loi, ambitieux et rigoureux, illustre une volonté politique claire. Mais s'il veut produire des effets durables, il devra s'adosser à un véritable travail de terrain où la prévention et la prise en charge psychologique deviennent des piliers aussi solides que la justice pénale. Car face à un poison aussi diffus, il ne suffit pas de punir: il faut comprendre, prévenir et reconstruire.

Environnement économique algérien

Favorable à l'établissement de véritables partenariats avec les pays africains

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a appelé, samedi à Alger, les investisseurs, les hommes d'affaires et les porteurs de projets algériens et africains à profiter de l'amélioration de l'environnement économique et d'investissement en Algérie pour établir de "véritables" partenariats d'investissement et commerciaux, soulignant que la prochaine décennie sera "celle de l'Algérie et de l'Afrique". M. Rezig s'exprimait lors des travaux du Forum africain d'investissement et du commerce (AFIC), en présence du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh, du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ, et ce avec la participation de près de 1000 opérateurs économiques et experts de 43 pays. "L'essor économique que connaît l'Algérie lui ouvre des perspectives très prometteuses", a fait observer M. Rezig, appelant à "l'exploitation de toutes

les opportunités disponibles, et des ressources matérielles, humaines et naturelles importantes dont regorge l'Algérie, pour établir de véritables partenariats économiques et conclure d'importants contrats commerciaux". Le ministre a, dans ce contexte, exhorté à "l'exploitation de toutes les opportunités offertes", à court terme ou encore à l'horizon des dix prochaines années, qui seront, en effet, "la décennie du continent africain en général et de l'Algérie en particulier, qui est en train d'émerger comme puissance économique imposante sur la scène internationale". Et d'ajouter que l'Algérie avance aujourd'hui "à pas sûrs" sur le plan économique, en témoignant "les grands projets et les réformes substantielles stratégiques orientées vers l'intégration, le partenariat et l'ouverture", notamment à travers le développement des infrastructures de l'Algérie à travers de mégaprojets dans le domaine du transport ferroviaire et terrestre. Il a également évoqué, la route transsaharienne reliant Alger à Lagos (Nigeria), devant renforcer la jonction et le commerce intra-africains et relier les pays africains sans-littoral à l'Europe.

Banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal

Un atout pour l'intégration économique africaine

Les participants au Forum africain d'investissement et du commerce (AFIC), ont mis en avant, dimanche à Alger, l'apport des deux banques algériennes activant en Mauritanie et au Sénégal, et qui représentent un atout pour l'intégration économique africaine, soulignant, d'autre part, la nouvelle dynamique que connaissent le partenariat et la coopération économique entre l'Algérie et les pays du continent dans divers secteurs. Lors de la deuxième et dernière journée de cette rencontre, organisée par le Centre Arabo-africain pour l'investissement et le développement (CAAID), avec la participation de près de 1000 opérateurs issus de 43 pays, les intervenants ont souligné la contribution de l'ABS Bank au Sénégal (Algerian Bank of Senegal), et de l'AUB (Algerian Union Bank) en Mauritanie, au renforcement de la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et ces deux pays, ce qui constitue "un atout de plus pour l'intégration africaine". A ce propos, le président du CAAID, Amine Boutalbi, s'est félicité de la participation des deux banques algériennes, implantées au Sénégal et en Mauritanie, à ce forum, ce qui témoigne du "renforcement de la coopération économique africaine". Il a par ailleurs, souligné l'importance de ce forum dans la promotion des échanges entre investisseurs, entrepreneurs et porteurs de projets, de manière à appuyer l'intégration des économies africaines et à promouvoir le commerce intra-continental. Le forum offre, selon lui, aux jeunes porteurs de projets innovants africains et de la Diaspora, l'opportunité de se rapprocher des institutions bancaires nationales et internationales afin d'examiner les possibilités de financement et de concrétisation de leurs

projets. M. Boutalbi a également rappelé la "participation remarquable" de la Banque Islamique de développement (BID), de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), et de la Banque Africaine d'Import-Export au forum, soulignant que la facilitation des procédures et l'adoption de solutions novatrices dans le domaine de l'investissement demeurent l'unique voie pour promouvoir les exportations algériennes, ce qui renforcera la présence des produits algériens à l'échelle internationale. Pour sa part, le Directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, Rabah Fassih, a mis en avant l'importance de la coopération algérienne avec les autres pays africains, précisant que le partenariat de l'Algérie avec le continent connaîtra une impulsion accrue cette année, dans le contexte d'un certain nombre d'événements économiques majeurs prévus. Dans une déclaration à la pres-

se, le responsable a souligné que cette dynamique sera le reflet de l'organisation de la 7e édition de la foire consacrée aux produits algériens à Nouakchott, en Mauritanie, prévue durant le mois courant, de la Foire Internationale d'Alger (FIA) en juin, et de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), que la capitale algérienne accueillera septembre prochain. M. Fassih a affirmé que ces manifestations "témoignent de la volonté de l'Algérie d'investir les marchés étrangers et, en contrepartie, d'encourager et d'attirer les investissements étrangers" vers l'Algérie. Les perspectives de la coopération économique entre l'Algérie et l'Ouganda ont été passées en revue lors de la 11e édition de l'AFIC où l'accent a été mis sur l'importance des opportunités d'investissement dont disposent les deux pays dans plusieurs secteurs, notamment dans les domaines de l'industrie manufacturière, des énergies renouvelables, de l'agriculture et des services.

Collecte de plastique

L'activité dans le dispositif de l'auto-entrepreneur

L'activité de collecte de plastique a été introduite dans la liste des activités éligibles à la carte de l'auto-entrepreneur", dans le cadre d'un projet pilote visant à accompagner 1000 acteurs dans ce domaine, a déclaré la secrétaire générale du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Mme Nacima Arhab. Ce projet, mis en œuvre en coordination avec l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE), vise à appuyer les opérations de collecte, de transformation et de recyclage du plastique, en permettant aux collecteurs de bénéficier de la carte de l'auto-entrepreneur" ainsi que des facilités de financement, a précisé Mme Arhab sur les ondes de la Radio nationale. Le projet permet aux bénéficiaires d'obtenir un prêt sans nécessité d'un capital initial pour l'acquisition d'équipements nécessaires, voire des véhicules destinés aux opérations de collecte, ainsi qu'un accompagnement technique assuré par l'Agence, explique la responsable. Le montant du prêt accordé peut atteindre un million de dinars, avec les mêmes conditions appliquées pour le microcrédit, a-t-elle fait savoir, soulignant que toutes les catégories sociales peuvent intégrer cette activité qui a été introduite officiellement dans la liste des activités éligibles au système de l'auto-entrepreneur. L'introduction de cette activité s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat visant à créer de nouvelles opportunités d'emplois, notamment dans les domaines liés à l'économie circulaire et aux pratiques environnementales durables, tout en permettant aux porteurs d'initiatives d'exercer légalement leur activité et de bénéficier d'une couverture sociale complète et d'un régime

fiscal préférentiel, souligne la responsable. Elle a déclaré que le nombre des titulaires de la carte de l'auto-entrepreneur a "dépassé les prévisions", soit plus de 30.000 personnes recensées depuis le lancement de cette carte en janvier 2024, soulignant que les secteurs numériques représentent 45 % du total des activités enregistrées. "La liste des activités de l'auto-entrepreneur compte plus de 1.300 activités", a fait savoir la même responsable, rappelant que la carte de l'auto-entrepreneur est accordée à toute personne physique exerçant une activité à titre individuel avec un chiffre d'affaires annuel ne dépassant pas 5 millions de DA". Ce dispositif offre de nombreux avantages, notamment l'exemption d'immatriculation au registre du commerce, la non obligation de disposer d'un local pour l'activité, ainsi qu'un régime fiscal préférentiel, avec un taux de seulement 0,5% du chiffre d'affaires, outre la couverture sociale et le droit à la retraite. Afin de faciliter l'accès à la carte de l'auto-entrepreneur, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, avait annoncé, lors de l'ouverture de la première édition du Salon national de l'auto-entrepreneur, le lancement officiel du Guide national de l'auto-entrepreneur sur la plateforme de l'ANAE. La même intervenante a révélé que plus de 15000 nouvelles demandes de carte d'auto-entrepreneur ont été reçues, soulignant que ces demandes sont actuellement en cours d'étude à l'aide de solutions intelligentes développées en collaboration avec les étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA), permettant à la plateforme d'identifier automatiquement les activités éligibles conformément à la loi.

Mission algérienne du hadj Les commissions pleinement mobilisées au service des pèlerins

De nombreuses réunions de coordination ont été tenues par les commissions et sections de la Mission algérienne du Hadj à Médine, pour l'élaboration d'un plan d'action à même d'assurer l'accompagnement des pèlerins et de leur permettre d'accomplir les rites du Hadj dans des conditions optimales. A cet égard, le chef de la section Suivi relevant de la Mission algérienne du hadj à Médine, M. Kamel Kettal, a déclaré à l'APS que "son équipe de travail veillera avec détermination à accompagner les pèlerins algériens en termes de transport, d'hébergement, de restauration et autres, dans le but de leur permettre d'accomplir confortablement leurs rites". Pour sa part, le représentant de la Protection Civile au sein du centre de la mission du Hadj à Médine, le capi-

taine, Mohamed Allou, a précisé que "les 51 agents de la Protection Civile sont chargés de plusieurs missions pour accompagner les pèlerins dès le premier jour aux Lieux Saints jusqu'à la fin de leur séjour du Hadj, en renforçant l'équipe d'accueil au niveau de l'aéroport, et en assurant la protection et l'orientation des personnes égarées, notamment en ce qui concerne les vols arrivant tard la nuit ou tôt le matin". Le chef de la section Information de la Mission algérienne du hadj, M. Mohamed Dhif, a indiqué dans une déclaration à l'APS, que la délégation médiatique s'emploierait à transmettre les nouvelles des hadjis algériens à leurs familles, à travers la couverture du quotidien des pèlerins et du travail accompli par les différentes commissions mobilisées au service des hadjis. De son côté, le chef

de la délégation religieuse de la Mission algérienne du Hadj, Mourad Maïza, a expliqué que cette délégation, composée de plusieurs guides (homme et femmes), ainsi que des membres de la commission de la Fatwa, constitue "la pierre angulaire de l'action de la mission algérienne du hadj, d'autant qu'elle entame sa mission depuis le territoire national, et la poursuivra jusqu'au retour des hadjis chez eux. Ainsi la commission de la Fatwa répondra à toutes les interrogations de jurisprudence islamique (fiqh) et de Charia liées à l'accomplissement des rites du hadj". Pour rappel, les vols des pèlerins arriveront successivement aux aéroports du Royaume d'Arabie saoudite, l'Etat algérien ayant mobilisé tous les moyens humains et matériels pour prendre en charge les hadjis".

Atteints d'infirmité motrice cérébrale Plus de 1.200 enfants bénéficient d'exams et d'interventions chirurgicales

Au total, 1.235 enfants, atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC), ont bénéficié d'exams médicaux et d'interventions chirurgicales, depuis le début de l'année en cours, a indiqué, dimanche à Mascara, l'Association nationale Amel El-Hayat pour la protection des enfants atteints de cette pathologie, initiatrice de l'opération. Le président de l'association, Sid-Ahmed Mokadem, a précisé à l'APS, en marge de l'organisation d'un camp médico-chirurgical national dédié aux enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale et aux personnes à besoins spécifi-

ques, clôturé, dimanche à l'établissement hospitalier public Meslem-Tayeb de Mascara, que ces interventions ont été réalisées dans le cadre de caravanes médico-chirurgicales ayant sillonné les wilayas d'El Tarf, El Oued, Khenchela, Souk Ahras et la wilaya déléguée de Messaad. Ces caravanes ont mobilisé des équipes médicales et paramédicales issues d'établissements de santé publics et privés à travers différentes wilayas du pays. La même source a également révélé que l'association prévoit d'organiser, entre le 20 mai et le 18 juin prochains, des camps médico-chi-

rurgicaux nationaux au profit d'enfants atteints d'IMC et de personnes aux besoins spécifiques dans les wilayas d'El Meghaïr, El Meniaâ, Beni Abbes, M'sila et Ouled Djellal. Il convient de rappeler que le camp médico-chirurgical, organisé pendant quatre jours par l'Association Amel El-Hayat, en coordination avec le ministère de la Santé, a ciblé plus de 500 enfants atteints de paralysie cérébrale et ceux à besoins spécifiques, issus de différentes communes de la wilaya de Mascara, ainsi que des wilayas de Sidi Bel-Abbes, Relizane et Tiaret.

Maladie du Lupus Nécessité d'établir un diagnostic précoce pour un meilleur traitement

Les participants à une journée de formation médicale continue sur la maladie du lupus ont souligné, dimanche à Alger, la nécessité de procéder à un diagnostic précoce afin de mieux traiter cette pathologie auto-immune chronique généralement non curable. Intervenant au cours de cette Journée, le chef de servie d'immunologie au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Beni Messous, Pr Réda Djidjik, a expliqué qu'il s'agit d'"une pathologie auto-immune chronique, évoluant par poussées et phases de rémission, généralement non curable, d'où l'importance d'établir un diagnostic précoce dès l'apparition des premiers signes d'alerte".

Il a ajouté que le lupus est une pathologie "inflammatoire systémique, se manifestant souvent par des lésions cutanées ou des douleurs articulaires, mais également pulmonaires, rénales, cardiaques et neurologiques", relevant que le protocole thérapeutique, dont des biothérapies, permet de calmer les inflammations et d'allonger les périodes de rémission des patients, d'autant plus que certains traitements sont plus efficaces quand ils sont entamés plus

tôt. Toutefois, il a fait observer qu'"aujourd'hui, l'amélioration des techniques de diagnostic précoce permet une meilleure compréhension de cette pathologie qui affecte davantage les femmes et ce, à cause de la conjugaison de nombreux facteurs génétiques et environnementaux". Au cours de cette journée,

plusieurs thèmes liés à cette pathologie ont été abordés par les intervenants dans leurs communications respectives, notamment le lupus chez l'enfant, le lupus cutané et les risques cardio-vasculaires ainsi que l'expérience des laboratoires du CHU de Beni Messous dans le traitement néphropathie lupique.

Saisie de plus de 500 kg de cannabis à Sidi Bel-Abbès 04 accusés placés en détention provisoire

Le juge d'instruction près le pôle pénal spécialisé d'Oran a ordonné, lundi, le placement de 04 accusés en détention provisoire, dans l'affaire liée à la saisie de plus de 500kg de cannabis à Sidi Bel Abbes, a indiqué un communiqué du procureur de la République près le même tribunal. "En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé du tribunal d'Oran tient à informer que dans le cadre de la lutte contre les crimes de drogue, de psychotropes et de blanchiment de leurs revenus criminels, et après parachèvement des procédures légales, la BRI relevant de la Sûreté de wilaya de Mascara a procédé, en date du 04 mai 2025, à la saisie de 511 kg de cannabis à bord d'un camion dans la commune de Sfisef", précise le communiqué. "Dans le cadre de la poursuite de l'enquête préliminaire, il a été procédé à la saisie de 05 véhicules de différentes marques, outre le camion à bord duquel a été transportée la drogue ainsi qu'à l'arrestation de 4 individus répondants aux initiales (B.N), (A.F), (B.T) et (Y.Y), qui ont été présentés, le 12 mai 2025 devant le juge d'instruction pour les chefs d'inculpation de "importation, détention, transport, stockage et possession de drogue aux fins de trafic dans le cadre d'un groupe criminel organisé, contrebande avec à un degré de danger menaçant la santé publique et blanchiment d'argent", ajoute la même source.

Emigration clandestine Un réseau criminel spécialisé démantelé à Tlemcen

Les services de police de la wilaya de Tlemcen ont réussi à mettre fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans l'émigration clandestine par mer, a indiqué, dimanche, un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. La même source précise que l'opération a été menée par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes relevant du service de police judiciaire, suite à des informations signalant qu'un groupe de personnes préparant une traversée illégale par mer. L'intervention sur le terrain, menée en coordination avec les autorités judiciaires compétentes, a permis l'arrestation de trois membres de ce réseau, ainsi que la saisie d'équipements de navigation, à savoir une embarcation et un moteur, indique le communiqué. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des trois individus arrêtés, qui ont été présentées devant les juridictions compétentes pour tentative de trafic de migrants, mise en danger probable de la vie d'autrui, non-dénonciation d'un délit de trafic de migrants, tentative de quitter illégalement le territoire national par mer, selon la même source.

Moutons importés La Gendarmerie veille à organiser l'opération d'achat au niveau des points de vente

Les unités de la Gendarmerie nationale veillent à organiser et à faciliter l'opération d'achat des moutons importés à l'occasion de l'Aïd El Adha au profit des citoyens à travers l'ensemble du territoire national, ont indiqué, lundi, les mêmes Services. "En application des instructions du Commandement visant à faciliter et à organiser l'opération d'achat des moutons importés au profit des citoyens, les unités de la Gendarmerie nationale veillent à sécuriser l'opération à travers tout le territoire national", ajoute la même source. A cet effet, les unités de la section régionale de la Gendarmerie nationale de Birtouta, au niveau du point de vente de Baba Hassen (Alger), ont facilité l'opération de vente des moutons, à commencer par le transport, l'accompagnement aux centres de mise en quarantaine jusqu'aux centres de vente". Par ailleurs, les unités de la Gendarmerie nationale ont assuré "la fluidité du trafic routier en faveur des citoyens, notamment au niveau des zones connaissant une forte affluence d'acheteurs", et "accompagné les citoyens à l'entrée comme à la sortie des centres de vente, en s'assurant de la bonne organisation des files".

Véhicules importés de moins de 3 ans Le ministère de l'Intérieur invite les propriétaires à demander les cartes grises

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a invité, dimanche dans un communiqué, les propriétaires des véhicules importés de moins de trois ans, à se rapprocher des services d'immatriculation au niveau des communes de leur résidence, en vue de demander la délivrance des cartes grises de leurs véhicules. "Dans le cadre des dispositions du décret exécutif 23-74 du 20 février 2023, fixant les conditions et les modalités de dédouanement et de contrôle de conformité des véhicules de tourisme et utilitaires d'occasion acquis par les particuliers résidents, les propriétaires des véhicules importés de moins de 3 ans qui n'ont pas encore finalisé les formalités de leur immatriculation, sont invités à se rapprocher des services d'immatriculation, au niveau des communes de leur résidence, à l'effet de demander la délivrance des cartes grises de leurs véhicules", précise le communiqué. Selon le calendrier, l'opération concernera, à compter du 12 mai 2025, les véhicules dédouanés depuis la date de publication du décret exécutif 23-74 susmentionné jusqu'au 31 décembre 2024, et à partir du 22 juin 2025 pour les véhicules dédouanés depuis le 01 janvier 2025".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

NIF : 420029000031023

Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales -

N°06/DJS/2025

PROJET : MISE À NIVEAU DU CHAMP DE TIR AUX ARMES SPORTIVES À BIR EL DJIR

Lot 09: Drainage des eaux pluviales et réalisation d'un parking

Lot 10 : Éclairage du parking (Réservé aux Micros Entreprises)

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour projet de : Mise à niveau du champ de tir aux armes sportives à Bir El Djir en lots séparés, Lot 09: Drainage des eaux pluviales et réalisation d'un parking et Lot 10: Éclairage du parking (Réservé aux Micros Entreprises)

Pour participer à cet appel d'offres, Les entreprises doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :

Lot 09 :

- Un certificat de qualification et de classification professionnelle Catégorie 02 ou plus, activité principale Bâtiment ou travaux publics en cours de validité.
 - Ayant réalisé au moins un projet de travaux de même nature (Travaux de bâtiment ou Tavaux publics) justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage public.
 - La moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années (figurant dans les bilans fiscaux visés par les services des impôts) doit être égale ou supérieure à 5.000.000,00 DA.
 - Lot 10 : Aux micro-entreprises émanant des dispositifs A.N.S.E.J, ANADE ou C.N.A.C. et ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité catégorie 01 ou plus, activité principale Bâtiment ou travaux publics en cours de validité, conformément aux dispositions de l'article 87 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics.
- Document de banque ou l'organisme financier concerné, justifiant leur situation financière.

Le récépissé de dépôt en cas d'expiration de la qualification ne pourra en aucun cas remplacer celle-ci, et le soumissionnaire est considéré comme inéligible pour soumissionner.

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale, auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya Oran service des investissements et des équipements sise au 10, rue MAOUED Ahmed, Ex :Mirauchaux ,Oran, contre le paiement de la somme de quatre mille dinars (4 000,00) DA non remboursable, à virer au Trésor public de la wilaya d'Oran.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires suivantes :

1-Dossier de candidature : Conformément au cahier des charges (pages3 et 4).

2-L'offre technique : Conformément au cahier des charges (page 4)

3-L'offre financière : Conformément au cahier des charges (page 4).

Le dossier de candidature, l'offre technique, l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du prestataire, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

N°06/DJS/2025

PROJET : MISE À NIVEAU DU CHAMP DE TIR AUX ARMES SPORTIVES À BIR EL DJIR

Lot (.....):.....

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La durée de préparation des offres est fixée à dix jours (10) jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans la presse nationale et le BOMOP.

Les offres doivent être déposées par les soumissionnaires le dernier jour de la période de préparation des offres de 08 Heures 00 à 12 Heures 00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h00 en séance publique au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Si cette date coïncide à un jour férié, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur

et de la Recherche Scientifique

Université de Relizane

وزارة التعليم العالي

والباحث العلمي

جامعة زليزان

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° :01/2025
LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE N° 000848019007735

L'Université de Relizane lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales concernant l'opération : Extension d'un réseaux informatique et traitement des données et numérisation profit de l'université de Relizane.

LOT N°01 ; EXTENSION D'UN RESEAUX INFORMATIQUE ET TRAITEMENT DES DONNEES.

LOT N°02 ; NUMERISATION DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE.

Les fournisseurs intéressés par le présent appel d'offre Visitez le site web de l'université de relizane : www.univ-relizane.dz peuvent retirer le cahier des charges.

LES CAPACITES MINIMALES EXIGÉES : Peut participer à l'appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales faisant l'objet du présent cahier des charges, toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce, ayant la qualité requise pour l'objet de l'appel d'offre et disposant de moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements et ce, conformément aux dispositions du présent cahier des charges.

À ce titre, ne sont admis à présenter des offres, Tout opérateur économique soumis au droit algérien peut être une personne désignée par des personnes physiques et/ou morales, publiques et/ou privées, soit individuellement, soit conjointement, soit conjointement dans le cadre d'un groupement temporaire d'établissements ou, le cas échéant, dans le cadre d'une relation juridique établie par la loi, au sens d'organisation. Remplissant les conditions suivantes:

1- Capacité professionnelle : Cet avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux soumissionnaires : physique(s) ou morale(s) soit individuellement, soit dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises en possession d'un registre de commerce portant le code y afférant et de l'autorisation administrative de type 1, (Agrément) délivré par le ministre de l'intérieur et des collectivités locales et de l'aménagements du territoire, et de toutes pièces légales et administratives nécessaires à l'exercice de cette activité et en cours de validité. Tous les documents demandés dans l'article 12 (Présentation de l'offre) des présentes instructions aux documents justifiant sa position professionnelle; conformément au Décret exécutif n° 09-410 du 10 décembre 2009.

2- Capacité technique : ayant réalisé des projets de même nature justifier par au moins deux attestations de bonne exécution correspondantes délivrées par les Maîtres d'Ouvrage.

3- Capacité financière : Avoir réalisé pendant les trois dernières années (2021,2022,2023) au moins une moyenne du chiffre d'affaire de

- LOT n°01 ≥ 40 000 000,00 DA.

- LOT n°02 ≥ 20 000 000,00 DA.

Les trois dernières années exercices dûment visés par les services fiscaux et un comptable agréé pour les personnes physiques, et par commissaire des comptes pour les personnes morales.

N.B n° 1: dans le cas de présenter un bilan ou deux bilans financiers la somme doit divisée par trois.

Les offres doivent être établies comme suit :

A) Dossier de candidature contient:

- Une déclaration de candidature, selon le modèle ci-joint ;
- Une déclaration de probité, selon le modèle ci-joint ;
- Les statuts pour les sociétés morales;
- Copie du registre de commerce électronique.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous traitants.
- Les références professionnelles : attestations de bonnes exécutions délivrées par le maître de l'ouvrage
- Listes des moyens humains appuyées d'attestations d'affiliation + diplômes et CV
- Listes des moyens matériels justifiés par carte grise et assurance au nom du soumissionnaire.
- Les copies des attestations de mise à jour CASNOS, CNAS.
- Numéro d'identification fiscale NIF.
- Relevé d'identités bancaire ;
- Dépôt des comptes sociaux pour les entreprises ayant un caractère de personne moral pour année 2023.
- Extrait de rôle apuré et/ou contient des dettes avec engagement et échéancier de paiement.
- Bilan financier des trois derniers exercices 2021,2022,2023 dûment visés par les services fiscaux pour les personnes physiques, et commissaires aux comptes pour les personnes morales avec un cachet d'agent de comptes certifié.
- Procès-verbal de visite de site signé par le service contractant et le cocontractant

b) L'offre technique contient:

- La déclaration à souscrire, selon le modèle ci-joint ;
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite(« lu et accepté »)
- Mémoire techniques justificative.
- Fiche techniques des équipements ;
- Délai de garantie ;
- Délai de livraison et planning détails d'exécution.
- Engagement sur le service après-vente.

c) L'Offre Financière contient:

- Lettre de soumission dûment remplie, signée et datée (selon modèle ci-joint)
- le bordereau des prix unitaires signée et datée
- Détail quantitatif et estimatif signée et datée

NB : Il est demandé aux soumissionnaires de respecter le classement des pièces demandées selon le contenu de l'offre, ainsi qu'elles doivent être dûment paraphées et signées par le soumissionnaire

Les offres accompagnées des documents sus citées doivent être déposés à l'adresse suivante :

vice-rectorat de développements et prospective et l'orientation de l'université de Relizane sous trois plis Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante.

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET EVALUATION DES OFFRES

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01 /2025

OPERATION: Extension d'un réseaux informatique et traitement des données et numérisation profit de l'université de Relizane.

La durée de préparation des offres est de 15 JOURS, à partir de la date de la première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et dans deux quotidiens nationaux arabe et français.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00.

Le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE

«Solutions vertes dans le secteur de l'industrie pétrolière et gazière»
Conférence internationale à Oran
les 14 et 15 mai

La Conférence internationale sur les «Solutions vertes dans le secteur de l'industrie pétrolière et gazière» (ICGS2025) se tiendra mercredi et jeudi au Centre des conventions d'Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs. Organisée par la Direction centrale de recherche et développement du groupe Sonatrach et la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT), cette rencontre scientifique vise à réunir des experts, professionnels et décideurs du secteur pétrolier et gazier autour des solutions écologiques innovantes et des défis environnementaux actuels,

selon un communiqué des organisateurs. «Cette conférence constitue une plateforme d'échange et de réflexion en faveur de pratiques durables et responsables dans l'industrie», a-t-on souligné de même source, ajoutant que les conférences seront animées par des spécialistes d'Algérie et d'autres pays dont l'Arabie Saoudite, la Turquie, la Malaisie, le Canada et la France, entre autres. Le développement de solutions innovantes dans le domaine de l'industrie de l'hydrogène vert constituera l'un des axes majeurs de cette rencontre, ont indiqué les organisateurs, ajoutant que la tenue de cette Confé-

rence converge avec la volonté de l'Algérie de s'engager pleinement dans la transition énergétique et de se positionner comme un acteur régional clé dans les énergies renouvelables. La rencontre abordera, par ailleurs, plusieurs autres thématiques, comme «Les défis et les opportunités de l'intégration massive des énergies renouvelables dans les réseaux intelligents», «Matériau en polyuréthane pour le stockage de l'hydrogène», «Batteries Li-ion sûres pour l'électrification de la société : de la mine au recyclage» et «Isolation et analyse des constituants chimiques des plantes pour des applications en inhibition de la corrosion».

Plateforme numérique de l'APRUE
18.000 inscrits pour la conversion
au GPL depuis la fin 2024

La plateforme numérique de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), lancée à la fin 2024, connaît un engouement, notamment en ce qui concerne la conversion des véhicules au GPL, a indiqué le responsable du département transport au niveau de cette agence, Mourad Ouezane. Cette plateforme numérique, qui sert de guichet unique, pour bénéficier des aides financières de l'Etat dans le cadre du nouveau programme national de maîtrise de l'énergie (PNME), a enregistré depuis le lancement de la conversion des véhicules au GPL pas moins de 18.000 inscriptions, a-t-il fait savoir dans une déclaration à l'APS en marge du 7e Symposium national de l'économie de l'énergie et de l'efficacité énergétique tenu lundi à Oran. Pas moins de 12.000 inscrits ont déjà réalisé la conversion, bénéficiant d'une prime de 21.000 dinars, soit plus de 30% du coût de l'opération, précise M. Ouezane, ajoutant que 500 convertisseurs des 58 wilayas du pays sont homologués par l'APRUE dans le cadre de ce pro-



gramme. Sur un autre registre, le même responsable a rappelé qu'un autre programme dans le domaine du transport a récemment été lancé par l'APRUE, à savoir une aide pour l'acquisition des véhicules électriques et de bornes de recharge, à

hauteur de 20% du prix de l'acquisition. Quelque 1.000 bornes de recharge sont déjà installées dans différentes régions du pays, a-t-il expliqué, notant que le passage à l'électrique présente des avantages économiques et écologiques certains.

SNEE7

La transition et l'efficacité énergétiques au cœur des débats

La transition et l'efficacité énergétiques étaient au cœur des débats tenus lors du 7ème Symposium national de l'économie de l'énergie et de l'efficacité énergétique (SNEE7), organisé à Oran. Avec trois panels sur les thèmes: "Etat de la transition énergétique entre programme ENR et PNME", "Transition énergétique et changement climatique" et "efficacité énergétique, un pilier de la transition énergétique", les intervenants, des experts dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables, ont mis en avant les efforts de l'Etat en matière d'efficacité et de transition énergétiques, tout en traçant les perspectives. Le PDG de "Cluster Green Energy Algeria", Boukhalt Yaici, qui a présenté une communication intitulée "Développement des énergies renouvelables: point, étapes et oppor-

tunités d'investissement", a mis l'accent sur l'importance stratégique de la transition énergétique en Algérie. L'Algérie, selon l'intervenant, dispose d'un potentiel solaire et éolien considérable, encore largement sous-exploité, qui pourrait attirer de nombreux investisseurs nationaux et étrangers. Boukhalt Yaici a également évoqué les progrès réalisés dans le secteur, tout en reconnaissant que de nombreux défis subsistent, notamment en matière de financement, de formation de la main-d'œuvre qualifiée et d'accès au réseau électrique. A ce propos, il a encouragé la création de partenariats entre les startups locales et les entreprises internationales, afin de favoriser le transfert de technologie et le développement de solutions innovantes adaptées au contexte algérien. Pour sa part, le Directeur opéra-

tion formation et communication de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Moussaoui Tahar, a présenté une communication sur "le Programme national de maîtrise de l'énergie (PNME) et focus sur la plateforme PDIP". Dans ce contexte, il a rappelé que les inscriptions pour bénéficier des aides financières de l'Etat, dans le cadre du nouveau Programme national de maîtrise de l'énergie (PNME) ont été ouvertes, à la fin de l'année 2024, via la plateforme numérique de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE). Ce programme vise, selon la même source, les secteurs les plus énergivores, notamment l'industrie, le transport et le bâtiment, avec un programme spécifique pour chacun de ces secteurs.

Espace public

Le squat illicite perdure

L'occupation sauvage de l'espace public par certains commerçants continue de proliférer dans toutes les communes de la wilaya d'Oran. Ce phénomène prend de l'ampleur au fil du temps, ces ruelles des différentes villes ont été nettoyées à maintes reprises par les forces de l'ordre qui interviennent à chaque fois qu'il est nécessaire pour faire déguerpir ces marchands ambulants qui font même de l'ombre à ceux qui exercent dans la légalité en payant les charges et les impôts. Les trottoirs et certaines chaussées continuent à être squattés par les différents commerçants d'habillement, quincailleries et même par certains établissements classés à savoir mécaniciens, tôliers, menuiseries, restaurateurs et autres, qui installent impunément du matériel, engins et autres en pleine rue. L'on constate actuellement que de nombreux individus n'hésitent pas à exposer leurs marchandises cette fois-ci accrochées aux murs ou étalées sur les trottoirs, il s'agit de vendeurs de parapluie chaussettes, jouets et d'autres objets, grignotant les espaces des trottoirs. L'occupation par ces marchands, et surtout ces établissements classés sans aucune autorisation, a fait que l'espace public de Hassi Bounif, Bir El Djir, et des agglomérations comme Ain Beida Sidi Maarouf, envahissent de larges portions de trottoir pour exposer les diverses marchandises est devenue une pratique courante dans l'ensemble des quartiers de la ville. Des garagistes pour plus de visibilité, n'hésitent pas à squatter des espaces libres "trottoirs et chaussées". Qui dit garage, parle aussi de carcasses de voitures, qui par manque d'espace, se retrouvent sur la place publique, pour être réparées. Ce qui peut prendre souvent plusieurs jours, des mois, voire une éternité. Cependant, cette situation constitue de nos jours de véritables raisons d'obstruction de la fluidité de la circulation, et provoque des embouteillages, voire des accidents. Ces voitures, engins, et poids lourds, qui s'immobilisent font pousser de ce fait des garages. Ces garagistes, apprend-on souvent en manque d'espace, tentent de réparer au possible les véhicules en panne sur ces espaces publics. Au pire des cas, c'est-à-dire sans une possible réparation, le véhicule reste immobilisé, souvent pour l'éternité. A cet effet, de nombreux citoyens ont dénoncé cette situation et sollicitent l'intervention des autorités compétentes afin de mettre fin à ce phénomène qui rend la vie impossible aux piétons. Il est aussi du devoir de la société civile de s'impliquer en sensibilisant davantage ces commerçants illégaux, car ce phénomène ne peut être éradiqué que par la force publique. **Youcef Chaïbi**

Saison du Hadj 2025

Près de 1.900 futurs pèlerins vaccinés à Oran

Près de 1.900 futurs pèlerins au titre de la saison du Hadj 2025 vaccinés à Oran, a-t-on appris, lundi, de la DSP. Jusqu'à dimanche, 1.883 futurs pèlerins ont été vaccinés dans les structures médicales consacrées à l'opération de vaccination pour le rituel du pèlerinage, a indiqué à l'APS le chef de service de prévention à la DSP, Dr Youcef Boukhari. Il s'agit des pèlerins de la wilaya d'Oran, dont le quota est de 1.143 futurs pèlerins, mais aussi d'autres wilayas limitrophes retardataires. Une Commission médicale composée de médecins généralistes, spécialistes, psychologues et paramédicaux, a été mobilisée par la direction locale de la Santé et de la Population (DSP) pour effectuer les consultations médicales dans la polyclinique de Haï Chouhada (ex-Les Castors), a fait savoir Dr Boukhari. Les consultations et la vaccination ont débuté, le 4 février dernier, et s'achèveront avant le dernier vol vers les Lieux Saints. À ce titre, un point de vaccination a été consacré à l'opération dans chaque daïra, tandis que pour la daïra d'Oran 4 points ont été mobilisés, en raison de la densité de la population, a-t-il ajouté. Pour ce qui est des vaccins administrés aux futurs pèlerins, il s'agit des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la grippe saisonnière et la poliomyélite.

Bechar

Un investissement de 300 millions DA pour l'extension de l'annexe de la PCH

Un financement de 300 millions DA est projeté par la direction de la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) pour l'extension de son annexe de Bechar, dans le but de renforcer ses activités d'approvisionnement des établissements publics de santé dans la région du Sud-ouest du pays en produits pharmaceutiques et en dispositifs médicaux, a-t-on appris jeudi auprès de son directeur général, Sabri Djerroud. "La PCH va investir un montant de 300 millions DA au titre du programme de développement de ses activités, pour le renforcement et la réalisation de nouvelles structures et servitudes de stockage des produits pharmaceutiques et autres dispositifs médicaux destinés aux établissements hospitaliers de la région du Sud-ouest du pays", a indiqué M. Djerroud à la presse, en marge de sa visite de travail d'une journée à Bechar. Il a détaillé que la PCH vient de bénéficier d'une assiette foncière de 17.000 m2 au niveau de la zone industrielle de Bechar et compte y réaliser "de nouvelles structures de stockage et une chaine de froid spécifique aux produits et dispositifs médicaux, dans le but de renforcer, développer et moderniser ses prestations, en plus de conforter la chaine d'approvisionnement en médicaments des établissements hospitaliers de la région". Inspectant les différentes structures de l'annexe de la PCH, implantée au niveau de la zone industrielle de Bechar, le même responsable s'est enquis des différentes étapes de réception, stockage et distribution des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux aux hôpitaux des wilayas de Bechar, Naâma, El-Bayadh, Tindouf, Timimoun, Adrar, Beni-Abbes et Bordj Badji-Mokhtar. L'actuelle annexe de la PCH de Bechar dispose d'une aire de stockage sur une surface bâtie de 1.086 m3 et deux (2) chambres froides d'une capacité globale de stockage de 140 m3, selon son premier responsable, Abdelhak Bekaddour. L'annexe emploie actuellement une cinquantaine d'employés, dont des pharmaciens, chargés de la gestion et du suivi des différentes phases de réception et distribution des produits de la PCH à leurs destinataires, à savoir les établissements public hospitaliers, les hôpitaux militaires, les structures hospitalières publiques spécialisés et autres centres relevant de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, dans le Sud-ouest du pays, a fait savoir le responsable local de la PCH.

Accident de la circulation à Relizane

02 morts et un blessé grave

Suite à un appel de détresse, les éléments de l'unité principale de la Protection Civile de la wilaya de Relizane, soutenus par les éléments de l'unité sectorielle, sont intervenus, ce lundi, pour apporter les premiers soins aux victimes d'un accident de la circulation. Il s'agit d'une collision entre une voiture de tourisme et un camion-citerne, sur la voie de contournement de la Route Nationale n°4, au niveau de Bormadia, commune du chef-lieu. L'accident a causé la mort d'une femme âgée de 20 ans et d'un homme de 21 ans alors qu'une troisième personne, âgée de 23 ans, a été grièvement blessée. Il a été soigné et transféré à l'hôpital de Relizane.

N. Aymen

Sidi-Boubekeur (Saïda)

05 quintaux de viande avariée saisis

Souvent d'importantes quantités de viande impropre à la consommation humaine sont confisquées. La dernière en date est celle de la daïra de Sidi-Boubekeur où les services de police, lors d'un contrôle, ont saisi 05 qx de viande blanche ainsi que 15 kilogrammes d'abats de poulet avariés, lit-on dans le communiqué de police. Ne se souciant guère des conséquences de leurs actes, ces commerçants véreux ne reculent devant rien pour braver les interdits. Après la finalisation des procédures légales, la police de la Sûreté de daïra de Sidi-Boubekeur a établi des dossiers pénaux contre les contrevenants et les a transmis aux autorités judiciaires compétentes.

OULD OGBAN

Nâama

Plantation d'environ 7.000 boutures de palmier-dattier

Environ 7.000 boutures de palmier-dattier ont été plantées dans la wilaya de Nâama au cours de la saison agricole en cours (2024-2025) dans le cadre de la valorisation et de l'extension du patrimoine phoenicicole, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des Services agricoles (DSA). Cette opération, dotée d'une enveloppe financière de plus de 30 millions DA, vise à remplacer les palmiers endommagés par des incendies ou d'autres facteurs dans plusieurs zones des communes de Moghrar, Djeniene Bourezg, Tiout, Asla et Sfis-sifa, situées au sud de la wilaya, a précisé Ahmed Lâamri, chef du service Production et de l'appui technique à la DSA. L'extension de la culture du palmier-dattier dans la wilaya de Nâama s'inscrit dans le cadre du programme de soutien à la plantation d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse et de la stratégie nationale d'extension des superficies consacrées à cette culture dans les zones sahariennes pour la période 2024-2025, avec un objectif de plantation sur 50 hectares hors-oasis



dans la wilaya, a fait savoir la même source. L'opération concerne 100 agriculteurs actifs dans les périmètres d'investissement agricole, sous la supervision et le suivi de la DSA. Ces agriculteurs bénéficient d'un soutien pour l'acquisition et l'installation d'équipements d'irrigation agricole, a ajouté la même direction, sachant que ces mesures visent à étendre les surfaces dé-

diées au palmier-dattier dans la wilaya en vue de leur modernisation et de la production de dattes de qualité. La superficie actuelle dédiée à cette culture dans la wilaya de Nâama est estimée à environ 327 hectares, avec un total de plus de 30.000 palmiers, concentrés principalement dans les oasis de Moghrar, Dermel, Tiout et Asla, indique-t-on de même source.

Relizane

L'importance des assurances agricoles pour renforcer la sécurité alimentaire soulignée

Le Directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), Cherif Benhabiles, a souligné, lundi à Relizane, l'importance des assurances agricoles pour renforcer la sécurité alimentaire nationale et assurer la pérennité de l'investissement agricole. Lors d'une rencontre régionale consacrée aux filières stratégiques, organisée par la CNMA sous le thème "Protection et développement durable de la filière céréalière: enjeux, défis et mécanismes d'action", M. Benhabiles a affirmé que l'assurance agricole joue "un rôle central" dans le soutien des objectifs de développement durable et constitue "un élément fondamental" pour atteindre la sécurité alimentaire nationale. Il a indiqué que l'assurance agricole contribue "directement" à

la continuité de la production alimentaire, notamment en cas d'aléas climatiques qui affectent le secteur agricole, en particulier les filières stratégiques, à leur tête la filière céréalière. De son côté, le directeur des risques au sein de la CNMA, Djamel Amari, a fourni des explications sur les modèles d'assurances contre les catastrophes menaçant l'activité agricole. Il a mis en avant les mécanismes techniques proposés par la CNMA pour accompagner cette filière ainsi que ses différents produits d'assurance couvrant, entre autres, la grêle, le gel, les inondations, les incendies, ...à travers un réseau de 71 caisses régionales et 580 bureaux locaux répartis sur l'ensemble du territoire national. Le wali de Relizane, Kamel Berkane a, quant à lui, rappelé que la filière

céréalière revêt une "importance capitale" dans le secteur agricole et constitue l'un de ses piliers. Il a affirmé que l'Etat œuvre à son développement à travers des plans nationaux stratégiques visant en priorité à atteindre l'autosuffisance dans cette filière. Organisée à la Maison de la culture "M'hamed Issiakhem" de Relizane, cette rencontre s'est déroulée en présence des autorités locales, de cadres de la CNMA, du Secrétaire général du Conseil national interprofessionnel de la filière céréalière, Abdelghani Benali, ainsi que de nombreux producteurs et opérateurs spécialisés dans la multiplication des semences, de directeurs des Services agricoles, des Caisses régionales de mutualité agricole et des Chambres d'agriculture de vingt wilayas.

Mohammadia (Mascara)

«Les massacres du 8 mai 1945, un crime d'Etat à part entière»

Les massacres du 8 mai 1945 constituent un "crime d'Etat à part entière" ont affirmé, dimanche, des participants à une conférence sur l'histoire organisée dans la ville de Mohammadia (wilaya de Mascara). L'historien Mokhtar Belkacem Hedjaïl, spécialiste du Mouvement national et de la Guerre de libération dans la région, a souligné lors de cette rencontre intitulée "Les massacres du 8 mai 1945... des massacres inoubliables", que la France coloniale a commis, ce jour-là, un véritable crime d'Etat contre le peuple algérien sans défense, qui organisait alors des marches pacifiques pour revendiquer son indépendance. Il a ajouté que la réaction des forces coloniales françaises à ces manifestations pacifiques a été d'une extrême violence,

en procédant à des tueries pendant plusieurs semaines, avec un bilan tragique de 45 000 Algériens qui sont tombés en martyrs. De son côté, le professeur Kada Reguig de l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara a indiqué que les massacres du 8 mai 1945 ont été qualifiés à l'époque de crime d'Etat par plusieurs organisations humanitaires internationales. Il a rappelé que l'armée coloniale française, soutenue par les colons, avait répondu aux revendications du peuple algérien désarmé, à la fin de la seconde guerre mondiale, par des massacres, des tortures et des bombardements de villages, notamment dans les régions de Guelma, Kherrata et Sétif. Le même intervenant a insisté sur la nécessité de transmettre aux générations actuelles cette som-

bre page de l'histoire coloniale française, à travers la multiplication des activités scientifiques et historiques, ainsi que la production de documents audiovisuels retraçant ces massacres. Cette conférence a été organisée à l'initiative de la bibliothèque publique de lecture «Chahid Brahim Abdelkader» de Mohammadia, en collaboration avec l'association caritative « Chahid Benheba» de la même commune, dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale de la mémoire, marquant le 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. L'événement a réuni des enseignants de l'université « Mustapha Stambouli » de Mascara ainsi que des membres de clubs de recherche historique de plusieurs lycées de la ville, indique-t-on.

Généralisation du référentiel national d'adressage

Lancement officiel du processus à Bouira

Par TAIB HOCINE

Le Wali Abdelkrim Lamouri a procédé hier matin, au lancement officiel du processus pour la généralisation du référentiel national d'adressage. Cette procédure et démarche s'emploie et intervient dans l'objectif de la mise en œuvre du programme national entamé et initié par le ministère de l'intérieur et des collectivités locales qui cible et vise à vulgariser, universaliser et généraliser le référentiel et à propulser, instaurer et à promouvoir les avantages et atouts des collectivités locales. En intervenant à cette occasion, le premier responsable de la wilaya a accentué, fait valoir et valoriser que ces journées d'études et de travail s'inscrivent dans l'optique et le cadre de la mise en œuvre de la méthode et de la stratégie nationale adoptée par les pouvoirs publics pour la généralisation du référentiel national d'adressage, ce qui sied et correspond aux vœux, vues et aspirations escomptées et voulues d'exploiter et de mettre à

profit fondamentalement et essentiellement les données, renseignements et les statistiques par les différents secteurs et programmes ayant trait et liés au développement urbain. Par ailleurs et toujours dans le même ordre d'idées, et lors de son intervention, un des conférencier et participant à ces journées d'études et de travail a souligné que: «le système du référentiel national d'adressage vise à asseoir un système d'information national d'adressage géo-spatial permettant la localisation des citoyens ainsi que l'identification de leurs besoins, notamment en services publics de proximité, tout en poursuivant que le système d'adressage a pour but de faciliter les interventions des différents services publics de l'Etat surtout de la santé, de sécurité, des urgences, de la poste, des transports et des autres secteurs pour permettre de localiser et identifier la résidence à travers une adresse officielle et normalisée pour chaque personne ordinaire ou morale, faciliter le déplacement des citoyens et des

étrangers dans le milieu urbain et d'améliorer l'accessibilité aux services publics, la gouvernance des territoires et la réalisation d'un développement local harmonieux et durable, tout comme il vise et cible aussi la constitution d'une base de données d'adresses de référence basées sur l'information géographique permettant aux autorités locales et aux opérateurs des systèmes d'information de bien et de mieux gérer les villes et enfin faciliter le travail des différents services publics de l'Etat comme la fiscalité locale, la gestion des centres d'enfouissement technique, du cadastre, l'AEP et d'autres secteurs. A noter que pour ces journées d'études et de travail qui se tiennent et se déroulent pendant quatre jours au niveau de la bibliothèque centrale du chahid Saidani Rabah, dans la ville de Bouira a vu et connu la participation de plusieurs cadres du ministère de l'intérieur et des collectivités locales ainsi que des délégations des wilayas d'Ouargla, Sidi Bel Abbes et de Constantine.

Direction centrale des carburants de l'ANP à Djelfa Journées d'information au profit du grand public



Des Journées d'information sur les activités de la Direction centrale des carburants (DCC), relevant de la 1ere région militaire "Chahid Ahmed Boukara", ont été ouvertes, lundi à Djelfa, au profit du grand public. Abrisée au hall du siège de la wilaya, la cérémonie d'ouverture de cette manifestation de trois jours, a été présidée par le commandant de la 12e division d'infanterie mécanisée de la 1ère région militaire (PRM), le général major Mustapha Maâzouz, en présence des autorités locales civiles et militaires et de représentants des médias nationaux. Dans son allocution à l'occasion, le général major Mustapha Maâzouz a souligné que cette manifestation "vise à faire connaître cette direction auprès des habitants de Djelfa et des régions environnantes, tout en les informant sur les grands progrès qu'elle a réalisés grâce aux équipements et technologies de pointe dont elle dispose, mais surtout aux compétences de ses jeunes cadres, dotés d'un haut niveau scientifique et de grandes capacités de planification et de performance". Cette manifestation vise à "faire la promotion des activités de la direction centrale des carburants et des missions vitales qu'elle assure en matière de gestion et d'approvisionnement", a indiqué, pour sa part, le directeur régional des carburants de la 1ère région militaire, colonel Sellami Mbarek. Il a ajouté que cette initiative "s'inscrit dans le cadre des efforts de vulgarisation du rôle de la DCC au sein du système de soutien logistique, tout en mettant en lumière sa contribution effective dans la continuité de l'approvisionnement des unités en divers produits pétroliers, tant dans des circonstances ordinaires qu'exceptionnelles". A travers ces journées d'information, la DCC vise également à "ouvrir des canaux de communication efficaces et directs avec les citoyens de toutes les catégories de la société, grâce à une série d'activités englobant entre autres l'exposition des divers équipements et matériels intervenant dans le soutien logistique", a précisé le même responsable. Cette manifestation a également pour objectif d'informer les citoyens sur les activités de la DCC et son rôle vital dans l'approvisionnement régulier et sécurisé en carburant au niveau régional et national.

Tizi-Ouzou

Clôture du premier Salon national de l'élevage et des productions laitières

Le premier Salon national de l'élevage et des productions laitières s'est clôturé samedi à Tizi-Ouzou par un appel à l'exploitation du patrimoine génétique algérien en vue d'optimiser les productions animales et atteindre la sécurité alimentaire. Ainsi, le Pr. Iguerouada Mokrane, enseignant-chercheur à l'université de Bejaïa qui a présenté une communication sur «Les productions animales: réalité et levier d'action», a estimé que l'exploitation du patrimoine génétique des races algériennes, «permettrait d'augmenter la performance du cheptel en termes de production de viande et de lait». «Si certains éleveurs atteignent des niveaux de production (viande et lait) comparables aux standards internationaux, une majorité, par contre, fait face à des difficultés, notamment en matière de production laitière

et de reproduction, impactant négativement leurs revenus», a-t-il observé. Face à ce constat, l'exploitation du potentiel génétique national apparaît comme «une voie prometteuse pour augmenter la production nationale de viande et de lait, tout en améliorant leur qualité», a-t-il relevé. Les races locales «peuvent jouer un rôle important dans cette démarche», a souligné Pr. Iguerouada qui a insisté sur la nécessité d'évaluer au préalable leurs performances dans des conditions d'élevage optimales. «Si l'importation de races bovines à haute valeur génétique peut s'avérer judicieuse», le chercheur a souligné l'importance «d'une étude approfondie du cheptel local afin de définir les orientations de sélection les plus pertinentes, qu'il s'agisse de privilégier la production laitière ou la production de viande». Mettant en avant

«l'excellent potentiel génétique» du mouton algérien, l'intervenant a estimé que «pour des espèces comme la chèvre et le lapin, des croisements ciblés avec des races performantes pourraient être envisagés afin d'améliorer leurs caractéristiques productives». Sur un autre volet, il a rappelé «la nature pluridisciplinaire de l'élevage, identifiant trois axes d'optimisation interdépendants: la production au sein de l'exploitation elle-même, les stratégies et politiques mises en œuvre, en amont, et la dynamique du marché, en aval». Dans cette optique, le Pr. Iguerouada a insisté sur la nécessité «d'une compréhension approfondie de l'économie des productions animales, notamment par le calcul précis des coûts de revient», précisant que cette démarche «éclairerait les décisions des pouvoirs publics et des éleveurs».

Ghardaïa

Hamlaoui appelle à la mobilisation de la société algérienne

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui a appelé, dimanche depuis la wilaya de Ghardaïa, à la mobilisation pour faire face aux divers défis rencontrés par la société algérienne. Intervenant lors d'une rencontre avec les notables de la région, en marge de sa rencontre consultative avec les acteurs de la société civile de la wilaya, Hamlaoui a mis en avant l'importance de la mobilisation des composantes de la société pour faire face aux nouveaux défis étrangers à la société algérienne. Elle a salué, dans ce cadre, la maturation des expériences associatives dans la wilaya de Ghardaïa. Les notables locaux ont, pour leur part, affiché leur mobilisation permanente et continue pour défendre la patrie contre toute menace à travers la préservation et la consolidation de la cohésion nationale. Ont pris part à cette rencontre consultative des représentants des conseils et institutions sociétales et instances communautaires de la wilaya de Ghardaïa.



Tébessa

Une annexe de l'Ecole normale supérieure opérationnelle dès la prochaine rentrée universitaire

Une annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS) sera opérationnelle dès la rentrée universitaire 2025-2026, au sein de l'université Cheikh Larbi-Tebessi de Tébessa, a indiqué, le directeur de cet établissement d'enseignement supérieur, le Pr Abdelkrim Gouasmia. Créée sur décision du ministère de tutelle en vue d'étendre le réseau de structures de formation d'enseignants, et d'offrir la carte de formation de l'université de Tébessa, l'annexe de l'ENS s'ajoute à l'annexe de la Faculté de médecine ouverte l'année dernière et qui accueille actuellement plus de 140 étudiants, a indiqué le même responsable dans une déclaration à l'APS. Implantée dans l'enceinte

du pôle universitaire Martyr Drid-Abdelmadjid, dans la commune de Boulhaf-Dir, la nouvelle annexe de l'ENS assurera la formation de 564 enseignants pour les paliers primaire et moyen dans les matières de la langue arabe, du français, de l'anglais, de l'histoire, de la géographie, des mathématiques et des sciences naturelles, selon le Pr Gouasmia. L'annexe, actuellement en phase d'équipement, accueillera les nouveaux bacheliers des wilayas d'Oum El Bouaghi, de Souk Ahras, d'El Oued et de Tébessa, selon le même responsable qui a rappelé que l'université Cheikh Larbi-Tebessi comprend à l'heure actuelle 6 facultés, 2 instituts et une annexe de la Faculté de médecine.

Mosquée de Sidi Yahia
(2ème Partie)
Une histoire... mystérieuse



Maintenant revenons à notre Mosquée, son histoire reste un mystère et fait l'objet de divers récits sans aucun fondement logique qui s'ajoutent à la confusion totale. Sans aucun doute qu'il y avait une Mosquée au nom de Mançoura dans laquelle elle est enterrée et qui faisait partie du fort de Bab El-Djerad et s'étendait sur plusieurs centaines de mètres plus bas jusqu'au fort Bordj Mehal (fort des cigognes, actuellement prison civile). Ce patrimoine immobilier de 300 ans d'âge environ a été rasé à jamais, gommé de la surface de la terre. Pour comprendre ce qui s'est passé ? Pourquoi ? Et quelles ont été les conséquences de cette destruction totale. Voici notre analyse basée sur l'étude des documents et les photos que nous avons en notre possession. Après la destruction de tout le site du fort de Bab El-Djerad le 20 juin 1843 et suivie de la remise aux Domaines des terrains correspondants, les travaux de viabilisation ainsi que les nouvelles constructions de type européen commencèrent. Tout a débuté avec l'occupation par les militaires français de la Grande Mosquée, située au cœur de la vieille ville Tobbana. Voici le texte intégral de E.Vernaz dans son livre Le Vieux Mostaganem page 52. «En 1833, au moment de l'occupation de Mostaganem par les troupes françaises, elle fut transformée en caserne et resta classée et utilisée comme bâtiment militaire jusqu'en 1865». A cette époque, il existait sur le site de la vieille ville: La grande Mosquée de Tobbana déjà citée plus haut, la petite Mosquée angle rue des jardins et du pont de l'Alma construite vers 1813 (période turque), son histoire mérite d'être connue, la Mosquée du fort Bordj El Mehal transformée en hôpital aussi son histoire mérite d'être connue. Donc le site réel pour la construction de la Mosquée de Sidi Yahia qui a été affecté au culte Musulman, repose sur une partie du site Fort Bab El Djerrade et cela pour pallier au manque de lieux de prières, compte tenu du nombre de musulmans. Avant la viabilisation du site, l'entrée principale de la Mosquée se faisait sur sa partie arrière, en empruntant un sentier sur la rue grande qui débouchait sur la cour de la Mosquée. Ce n'est qu'après la création et l'ouverture de la rue Abdellah que l'on a changé son accès et qui est devenu son entrée principale jusqu'à aujourd'hui. C'est pour cela qu'elle s'est retrouvée enclavée entre deux bâtiments de constructions récentes. Donc ce qu'il faut retenir de cet historique et le dire d'une manière officielle, Le Fort Bab El Djerrade, en souvenir pour la mémoire du lieu, aujourd'hui en 2025, son âge remonte à 500 ans, la Mosquée de Sidi Yahia est de construction contemporaine après 1845. Donc la plaque sur laquelle l'inscription comme étant Mesdjed El aâtik Sidi Yahia 650 de l'hégire qui correspond à 1250 après J.C., apposée sur la façade de la Mosquée, est erronée. En ce qui concerne l'attribution du nom de Sidi Yahia à cette Mosquée. Selon une source digne de foi, à cet illustre personnage en reconnaissance de son service consacré pendant des années à cette Mosquée, elle a été baptisée en son nom Sidi Yahia qui serait d'origine de Kalaât Béni Rached, fils de Amran, en recoupant cette information, on la retrouve avec son appellation officielle Mosquée de Sidi Yahya Ben Rached consignée dans Algérie Conseil Général, rapport du préfet et procès verbaux de délibérations session octobre 1875 en page 516 sous le numéro 89. Telle est l'histoire de ce site perdu à jamais, qui a laissé une trace de son existence par la construction de ce Mesdjed qui reste une curiosité architecturale pour les visites. **Y. Benguettat**

Vieux bâti
L'état préoccupant des immeubles

Par Y. Zahachi

Mostaganem, une ville au riche patrimoine architectural, voit aujourd'hui certains de ses joyaux des années trente se dégrader à vue d'œil. Plusieurs de ces bâtiments, construits au début du siècle dernier, sont aujourd'hui dans un état de délabrement avancé. Un laisser-aller généralisé aux conséquences graves car, depuis que les appartements de ces immeubles aient été vendus à leurs occupants par le service des «Biens vacants», la gestion collective a été laissée à l'abandon. La disparition des syndicats et des conciergeries a créé un vide organisationnel, entraînant un manque criant d'entretien. Les terrasses, autrefois conçues pour protéger les habitants, sont devenues le théâtre d'usages abusifs: installation de citernes d'eau, d'antennes paraboliques et autres équipements qui compromettent leur étanchéité. Pire encore, l'absence de régulation a permis à certains occupants de procéder à des transformations illégales. Des radiateurs et climatiseurs sont fixés sans précaution, dégageant une chaleur insupportable et fragilisant les structures. Dans certains cas, des commerçants ont entrepris des travaux lourds pour agrandir leurs espaces, mettant en danger la stabilité des bâtiments. Certains estiment qu'il y a là une situation qui menace la sécurité des habitants puisque les résidents de ces immeubles vivent dans l'inquiétude permanente. Les signes de dégradation physique sont visibles et préoccupants: fissures, infiltrations et structures fragilisées par des transfor-



mations hasardeuses. Ces conditions posent non seulement un risque pour la sécurité des habitants, mais aussi pour la préservation du patrimoine architectural de Mostaganem. Face à cette situation, les habitants appellent à une intervention urgente des autorités. Il est impératif que la commission d'hygiène et de sécurité de la wilaya de Mostaganem diligente une enquête approfondie pour évaluer les risques encourus. Des mesures doivent être prises pour préserver ces immeubles historiques. La situation des immeubles fragilisés avec le temps n'est pas seulement une question de confort, mais bien une urgence sécuritaire et patrimoniale. Il est bon de rappeler, à l'attention des responsables locaux que des signes inquiétants, de par la menace qu'ils représentent sur la sécurité des résidents de l'immeuble situé au N°49, de l'avenue Mohamed Khemisti, ne sont pas pris en considération comme fut déjà le cas. Un appel d'alerte reste lancé aux autorités compéten-

tes pour agir rapidement, en menant des inspections rigoureuses, puisque certains ont procédé à des transformations d'extension douteuses sur le plan réglementaire et sécuritaire des habitants des immeubles menaçant ruine. Il semblerait en pareils cas que la mise en place de mesures de préservation et de rénovation adaptées n'aient pas pris en compte la sécurité et le bien-être des copropriétaires des lieux ainsi que la sauvegarde du patrimoine, devant être une priorité absolue car, vue de l'intérieur, l'immobilier en question revoie «l'image d'un bidonville à étages». Mostaganem ne peut se permettre de perdre, petit à petit, dans l'indifférence son patrimoine immobilier, fusse-t-il colonial ou pas. Il est temps que la commission de l'autorité locale fasse un audit des immeubles du vieux bâti colonial d'autant plus qu'ils sont au milieu du tissu urbain de la ville de Mostaganem qui aspire à représenter l'image d'un haut lieu d'un tourisme durable et écologique.

08 mai 1945
Mostaganem a marqué sa page de l'histoire dans le nationalisme

Par Charef Kassous

Ce samedi et à l'occasion de la célébration du soulèvement populaire du 08 mai 1945, la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mostaganem a organisé une rencontre de wilaya, au niveau du centre culturel de la Salamandre sous le thème: «Histoire de la participation de Mostaganem dans la guerre de libération». Cette événement, co-organisé par la DJS et la Direction des Moudjahiddines et des Ayants Droit, s'adressait aux jeunes générations. L'objectif escompté, c'est porter toute la lumière sur le rôle du nationalisme à Mostaganem depuis l'insurrection du peuple algérien de l'après le triomphe des alliés contre les nazis. À cette manifestation, avaient assisté Mr Touati Bliidi, directeur de la Jeunesse et des Sports et son collègue, M.Issam Mes Abdelhakim, directeur des Moudjahiddines, les représentants de la famille révolutionnaire, les cadres du secteur, des universitaires et un bon nombre d'associations de jeunes. La révolution algérienne a été débattue dans toutes ses dimensions à travers les interventions de deux conférenciers, en l'occurrence les professeurs Hassène Bellagaa et Abdelkader Rhmania. En effet, le militantisme à Mostaganem, à l'instar des autres wilayas, est né dans la douleur et s'est construit pour lutter contre l'oppression d'un peuple et pour sa liber-



té. Cette halte sur la mémoire a mis en exergue les actions militantes, des femmes et des hommes qui ont mené le pays droit vers son indépendance. Les conférenciers ont parcouru l'histoire pour s'arrêter sur les faits d'une révolution armée, sur les faits de l'organisation, sur l'adhésion d'un peuple à l'objectif de la liberté. Ils ont évoqué des faits d'un crime collectif abject et crapuleux du colonialisme s'arrêtant, souvent, sur la mémoire d'une résistance populaire. Le soulèvement du 08 mai 1945 a été une des actions qui ont ouvert la porte qui a mené à l'indépendance. Les historiens ont parlé des causes et des effets qui ont amorcé la prise de conscience d'un peuple longtemps opprimé. Cette halte mémorielle a suscité chez les participants un riche débat, abordant plusieurs facet-

tes de la révolution armée à Mostaganem. Le nationalisme, les secrets de la résistance, la contribution des "fidaynes" en intra-muros, ceux qui, secrètement, furent des bras de la révolution armée notamment ceux qui, dans la clandestinité, soutenaient la cause, notamment les financiers, les agents du renseignements, ce qui s'occupaient de la logistique et de l'armement. Enfin, cette journée a été une halte sur la mémoire d'une wilaya, de laquelle la jeunesse présente a eu à découvrir. Cette occasion a été aussi un pas vers plus de travail pour conserver la mémoire et se porter d'ores et déjà sur l'archive de notre glorieuse histoire. Faut-il souligner que cet événement est allé au-delà de l'histoire pour creuser dans les souvenirs d'une grande cause: l'indépendance de l'Algérie.

Il ne cache plus son ambition

Gouiri veut remporter la CAN 2025 au Maroc

Amine Gouiri ne cache pas son ambition de vouloir remporter la CAN 2025 avec les Verts. « On est une des meilleures équipes d'Afrique, on veut aller pour remporter cette Coupe d'Afrique, et aussi, on a à cœur de se qualifier pour la Coupe du Monde, parce que ça fait deux éditions que l'Algérie n'y est pas », lance Gouiri. Gouiri (25 ans) s'est exprimé à la presse, après avoir reçu son trophée du plus beau but de la saison 2024-2025 en Ligue 1 française, lors de la cérémonie organisée dimanche soir par l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP). Lors du prochain tournoi continental (21 décembre 2025-18 janvier 2026), l'Algérie évoluera dans le groupe E, avec le Burkina Faso, la Guinée équatoriale, et le Soudan. Les Verts restaient sur deux éliminations de rang au premier tour, lors des deux dernières éditions de la CAN. « On a une CAN à jouer avec l'Algérie, on a une Coupe du Monde à aller chercher. On a la Ligue des champions à jouer. C'est une compétition que je vais découvrir parce que je n'ai joué qu'un match de Ligue des Champions, mais je n'ai jamais joué de Coupe d'Afrique, ni de Coupe du Monde. Donc je suis très excité et j'ai très hâte de jouer toutes ces compétitions », a-t-il ajouté. Lors des qualifications de la Coupe du monde 2026, l'Algérie occupe la place de leader du groupe G, avec 15 points, à trois longueurs de son poursuivant



direct, le Mozambique, à quatre journées de l'épilogue. « Pour l'instant, on est premiers, on espère remporter le prochain match pour décrocher ce ticket pour la Coupe du Monde et faire une très bonne CAN », a-t-il conclu. Ayant rejoint l'OM durant le dernier mercato d'hiver, en provenance

du Stade Rennais, Gouiri (25 ans) n'a pas tardé à se distinguer, contribuant largement à la qualifications directe de Marseille pour la Ligue des champions. Gouiri a marqué 13 buts, dont 10 avec l'OM, et délivré 5 passes décisives en 33 matchs joués, toutes compétitions confondues.

Le capitaine du SCO quittera Angers cet été

Abdelli, avec Bennacer et Gouiri à l'OM?

Par Rachid B.

Qualifié en phase de Ligue de la plus prestigieuse compétition interclubs de la planète football, l'Olympique de Marseille pourrait compter trois internationaux algériens dans ses rangs. Après Amine Gouiri et Ismaël Bennacer, l'OM songerait, en effet, à attirer dans ses mailles le milieu de terrain et capitaine du SCO Himad Abdelli. Bien qu'il lui reste un an de contrat, le meneur de jeu du club angevin quittera son club cet été. C'est le coordinateur sportif du club angevin, Laurent Bouissier qui l'a clairement laissé entendre dans un long entretien au quotidien sportif L'Equipe. L'influent dirigeant, très proche du propriétaire algérien Saïd Chaâbane assume le départ du numéro 10 et capitaine du SCO. « On va avoir une réunion après le match de Lyon (samedi). On ne peut pas occulter que ces personnes ont beaucoup donné, il n'y a pas de débat. Mais, aujourd'hui, je suis incapable de donner une réponse. Il y a trois ans, tu pouvais te permettre d'avoir 40 contrats pros. L'année prochaine, le SCO en aura 25. Himad Abdelli et Yahia Fofana ont un bon de sortie. C'est l'actionnaire qui a la main sur les montants. Ça ne m'intéresse pas. Quand j'ai signé à Angers (2022), j'ai refusé un pourcentage sur les ventes de joueurs » a-t-il affirmé. Avec un engagement contractuel qui court jusqu'en juin 2026 et une valeur marchande d'à peine 7 millions d'euros,



le meneur de jeu algérien ne devrait avoir aucune difficulté à trouvé preneur parmi les clubs de premiers plans, en France, dont on peut citer l'Olympique de Marseille et le Lille. Certaines sources médiatiques évoquaient même, il y a de cela quelques semaines, une approche du LOSC et une offre inférieure à 10 M• que le SCO aurait, jusqu'à l'heure, refusée. Outre le fait de voir plus grand et de pouvoir gagner en visibilité en rejoignant un club qualifié pour une Coupe d'Europe, plus particulièrement l'UEFA Champions League, Abdelli « soignerait » aussi sa fiche de paie et devrait voir son salaire doubler, voire tripler, alors qu'à Angers, il lui était même arrivé d'encaisser ses émoluments en retard, notamment en février, ce qui demeure

aux antipodes des exigences du haut niveau international. Un « manquement » que le coordinateur sportif Laurent Bouissier a, d'ailleurs, confirmé mais qu'il a, malicieusement, tenté de minimiser, justifiant même le fait que son club n'offre pas de primes à ses joueurs. « Le retard de paiement ? Il n'y a pas eu panique à bord, j'étais au courant que ça allait arriver, et le propriétaire cherchait des solutions. Le problème, il a duré trois jours... Il y a des problèmes dans le football français. Donc déjà, soyons contents d'avoir nos salaires. Et, oui, il n'y a pas eu de primes, hormis quelques efforts sur les derniers matches (1 500 euros pour les victoires à Nantes 1-0 et contre Strasbourg). Mais je ne suis pas choqué. On est payés pour ça » soulignera ledit dirigeant.

Ligue des champions

L'Angleterre alignera six clubs la saison prochaine

Déjà assurée de compter cinq participants en Ligue des champions sur l'exercice 2025-2026, la Premier League en enverra un sixième puisque la finale de Ligue Europa 100 % anglaise entre Manchester United et Tottenham lui assure un ticket supplémentaire. L'Angleterre a réussi un record sans précédent ce jeudi soir, dans la foulée des qualifications de Manchester United et de Tottenham pour la finale de la Ligue Europa. Comme le vainqueur de la C3 obtient automatiquement son billet pour la C1 la saison suivante - et qu'aucun de ces deux clubs (respectivement 15e et 16e) n'était assuré de la jouer par le biais de leur Championnat -, la Premier League comptera pas moins de six représentants en Ligue des champions lors de l'exercice 2025-2026. Une très bonne nouvelle pour le football anglais qui est certain d'envoyer chaque année quatre clubs dans la meilleure des compétitions européennes. Comme les deux meilleurs championnats à l'indice UEFA (l'Angleterre et l'Espagne) sur la saison empochent une place supplémentaire en Ligue des champions, la Premier League en avait récupéré une cinquième le 8 avril, quand Arsenal avait sorti le Real Madrid en quarts de finale de la C1. Cette finale 100 % anglaise en Ligue Europa lui permet donc de décrocher un sixième ticket.

Brésil

Ancelotti nouveau sélectionneur



Carlo Ancelotti a été nommé sélectionneur de l'équipe nationale du Brésil, a annoncé, lundi, la CBF. « Faire venir Carlo Ancelotti pour entraîner le Brésil est plus qu'un mouvement stratégique. C'est une façon de dire au monde que nous sommes déterminés à revenir sur la plus haute marche du podium », a précisé Ednaldo Rodrigues, président de la CBF (Confédération brésilienne de football). Agé de 65 ans, Ancelotti, à la tête du Real Madrid depuis 2021, dirigera la sélection brésilienne « jusqu'à la Coupe du monde 2026 », a précisé la CBF dans un communiqué.

Mise à jour de la 21ème journée (Ligue 1 Mobilis)

Le match ESS-CSC jeudi à 18h

Le match en retard entre l'ES Sétif et le CS Constantine se jouera le jeudi 15 mai à 18h, au stade du 8 mai 1945 à Sétif, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), ce lundi. Ce match compte pour la mise à jour de la 21e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. Actuellement 4e au classement avec 38 points, l'ES Sétif vise une victoire qui lui permettrait de se rapprocher du podium. En face, le CS Constantine, 13e avec 26 points, n'a plus droit à l'erreur s'il veut éviter une fin de saison difficile. La rencontre sera dirigée par l'arbitre principal Azrine, assisté de Kliha et Slimani. Mohamed Belkebir officiera en tant que 4e arbitre. L'assistance vidéo (VAR) sera assurée par Allou, assisté de Houari.

12| Carrefour Pub

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغلام
الكانن مكتبها بـ حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7 مستغلام
الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من د.ع.م.أ.إ.م.

بموجب أم الصلوق الوطني للتوفير والإحتياط وكالة مستغلق 424
 مستغلق. الكائن بمستغلق. بموجب أمر بجرح تنفيذي على عقر الرصاص
 السيد رئيس محكمة مستغلق 2021/09/16 2021/09/16
 2019/07/29 2021/21/297 والقاضي أمام المحكمة بالبيضا
 تنفيذيا على العقر المحتفل في السن كان على تراب بلدية مستغلق
 شارع عابني بلحاج رقم 12 ، يتكون من طابق ارضي فقط به غرفتين
 ومطبخ و مرحاض و فناء مساحته 260 م² قسم 48 مجموعة ارضي مسكية 5
 التي والى كل الملتحق على في ميون فني بموجب عقد المهر العنصري
 من طرف الموقى الأستاذة عبد الصلوق حميدة تاريخ 2012/03/20
 المشهور بالمحافظة العنصرية بتاريخ 2012/05/02 ملحق 699 عدد 04
 طبقا لنص المواد العنصر اليها اعلاها تنفيذيا لاجل دور في الرهن العنصري
 2012/03/20 2015/47 والصيغة التنفيذية تحت رقم 2015/47 تاريخ
 2015/08/18 المتضمن المبلغ الدين قدره 6.000.000 دج وبيع
 بالزاد العنصري. نعلن عن بيع عقر بالزاد العنصري وذلك الجلسة
 2025/06/17 بمحكمة مستغلق وذلك امام قاضي البيوع العنصرية
 التعيين: العنصر عبارة عن مشرف فني في 12 شارع عابني بلحاج
 مستغلق، يتكون من طابق ارضي يحتوي على غرفتين ومطبخ
 ومرحاض و فناء مساحته الارض المشيد عليها العنصر قدره 260 م² قسم
 48 مجموعة ملكية 15 العنصر بالمحافظة العنصرية لولاية مستغلق
 بتاريخ 2015/04/25 2004/04/22 ملحق 02 3095. رقم الاتفاقي: من تقدير
 بمبلغ 22.700.000.00 دج والآن و عثرون مليون وسبعمئة الف دينار
 دينار جزائري و تم اقتاص العنصر ليصبح المبلغ بقدر
 20.430.000.00 دج عثرون مليون و اربعمائة وثلاثون الف دينار
 جزائري وعلى ان يكون البيع باع عرض. للاطلاع على دفتر الشروط
 يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة اعلاه او كتابة بيطحي
 المحكمة

المحاضرة الفصلية
14.05.2025

مكتب الأستاذة بالحماية عائشة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغلام
الكلان مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7 مستغلام
الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق. أ. م.

موجب أمر بحجز تنفيذي على عقار المورخ في 2020/10/18 فحسب
رقم 2020/1871 رقم الترتيب 20006666 المضمن بتوقيع حجز
إقضي على العتارات المروثة له بموجب علة الزهن الرسمي المنو
لأجل وجود تقسيم الوصفي سدادا للنتائج عن القرض الممنوع
لمدين الزهن الشركة ذات المسؤولية المحدودة سويلاند للترقية
مقارعة مثمنة من طرف مسيرها السيد عبد الصادق بسيد أحمد ولد
الحاج والفوائد المترتبة عنه والمقدر بـ 168.911.297,80 دج وبيع
عقار المثلثي بسعر الفاتحي قدره ثلاثة وثلاثون مليون وسبع مائة
والثمانية وثمانون ألف ومائة وستون دينار جزائري 33.788.160,00
حسب نص تقرير الخبرة المنجزه من طرف الخبير بلعربي أحمد ناصر
عاب عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لتجسيه 2025/06/17
مستقام وذلك أمام قاضي البيوع العقارية التعيين: العقار عبارة عن
نحس تجاري (001) تاحل لعارة ذات ملكية مشتركة كان ببلدية مستغفان
المنطقة ZHUC III طرقة وهران المتواجد بالطابق الأرضي تقدر
مساحته بـ 234,64 م² مبيعة ملكية 99 سنة رقم 02 سة 149
سعر الاقتاضي: ثم تقديره بمبلغ (33.788.160,00 دج) ثلاثا
وثلاثون مليون وسبع مائة وثمانون ألف ومائة وستون دينار
جزائري ومن ناقض الترخيص لمبلغ قدره 3409,344 دج
الزاري على أن يكون البيع باعلى عرض. للتلاصق على دفتر الشروط
للاصلاص بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاا أو كتابة ضبط
المحكمة.

المحاضرة قضائية
14.05.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محاضرة قضائية
لدى محكمة مستغاثم
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7
مستغاثم

الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق.إ.م.أ

يوجب أمر بجز تنفيذي علي عتار الموزع في 20/10/18
فهرس رقم 20/06666 رقم الترتيب 20/1871 رقم الترتيب
بقتع بجز تنفيذي علي العتارات المرونة له بموجب عقد
من الرسمى الملاءة افو وجول تقسيم الوصى سدادا للدين
الناجم عن القرض الممنوح للمعين الزاين الشركة ذات
المسؤولية المحدودة سبورلاند للترقية العقارية ممثلة من طرف
مسيرها السيد عبد الصادق سيد احمد ولد الحاج واليولدي
العمرتية عن والمقرب د 168.191.297,80 دج كائنة ببلدية
مستغانم طريق وهران. تعلن عن بيع عتار بالزاد العتلى وذلك
لجلسة 2025/06/17 بحكمته مستغانم وذلك امام قاضي البوع
العقارية التعيين: العتار عبارة عن شقة كائنة ببلدية مستغانم
تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة المنطقة ZHUN III
وهران طابق اول الرحالة لرقم (D-3) من نوع F3 رتقوي
تحتي غرفتين، قاعة استقبال، مطبخ، حمام، مراض، حمام
، شرفتين ومنتف تقدر مساحتها ب127,38م2 مجموعة ملكية
99 سنة 149 قس رقم 30، السعر الاتفاقي: من تقديره بمبلغ
10.317.780,00 دج عشرة مليون واثناسية و سبعة عشر
الف و سبعمائة و ثمانون دينار جزائري. للاطلاع علي دفتر
الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القاضية المذكورة اعلاما
او كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة قضائية
14.05.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية
لدى محكمة مستغنام
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7
مستغنام

الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق.ر.م.ا

موجب أمر بالحوز على عقار المورخ في 2020/10/18 بموجب رقم 1871/2020 رقم الترتيب 20/00666 في المضمهر. فوفقاً على عقد تنفيذي على العقارات المروثة له بموجب عقد رقم 1871/2020 الصادر في 2020/10/18 من قبل الرئيس المنيو اعلا وجادل تقسيم الوصفي سدادا للدين الناتج عن القروض المنووح للمدين الراحل الشركة ذات مسؤولية المحدودة سويرن للترقية العقارية مملئة من طرف مسيرته السيد عبد الصادوق سيد أحمد ولد الحاج والغوايا سيمرته عاتبة والمقدر ب 168.191.297,80 د كائنة ببلدية عين شربة على طريق وهران. تعان عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك بملسة 06/17/2025 بحكمة مستقدهم وذلك امام قاضي البناية بقرارية التعيين : على عارعة عن شقة كائنة ببلدية مستقدهم على بعد اعارة ذات ملكية مشتركة المنطقة ZHUN III طريق علي طابق ثاني العاصمة لرقم (D-5) من نوع F3 تقوي هري غرقين ، على اقامة استقبال ، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، حوضي روتيني ومنشف تقدر مساحتها ب 127,38م2 مجموعة ملكية مساحتها 149 م2 رقم 32. الشركة الانشائية: تم تقديمه بعينها ب 790.000,00 د عشرة مليون واثلاثمائة وسبعة عشر ألف دينار سيمعانة وثمانون دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروعه وللانصاف بمكتب المحضرة القضائية المذكورة اعلاه او الكتابية المحكمية

المحاضرة قضائيا
14.05.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محاضرة قضائية
لدى محكمة مستغاثم
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7
مستغاثم

الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق.إ.م.أ

ي بموجب أمر الحاجز على عقار المورخ في 20/10/2020
 فيقرس رقم 20/006666 رقم الترتيب 20/1871
 بتوقيع جرح تنفيذي على العقارات المرونة له بموجب عقد
 من الرسمي المودع أعلاه وجدول تقسيم الوصفي سدادا للدين
 الناتج عن القرض الممنوح للمعين الزاين الشركة ذات
 المسؤولية المحدودة سبورلاند للتجارة العقارية ممثلة من طرف
 مسيرها السيد عبد الصادق سيد أحمد ولد الحاج والقدوم
 العقارية على المغرب ب 168.911.297,80 دج. تعلن عن بيع
 عقار بالمراد العلني وذلك لجلسة 20/05/2026 بمحكمة
 مستأنف وذلك أمام قاضي البوع العقارية. التعيين: العقار
 عبارة عن شقة كاملة ببيلدية مستغانم تابعة لمصاردة ذات ملكية
 مشتركة المنطقة ZHUN III طريق وهران طابق ثالث
 القائمة لرقم (D-8) من نوع F4 تحتوي على ثلاث غرف،
 حمامة استقبال، مطبخ، معراج، مرحاض، ورائ، شرفة و
 منشف تفكر مساحتها ب 149,36م² مجموعة ملكية 99 قسم
 149 قسم رقم 35 السعي الاتحادي: تم تقديم مبلغ
 12.098.160,00 دج اثني عشر مليون وثمانمائة وتسعون ألف
 ومائة وستون دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم
 الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة
 ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
14.05.2025

مكتب الأستاذة بلحيمتي عائشة محاضرة قضائية
لدى محكمة مستغاثم
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7
مستغاثم

الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمراد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق.إ.م.أ

موجب أمر بالهجز على عقار المورخ في 2020/10/18 بموجب رقم ترتيب 2020/1871 رقم الترتيب 2020/0666 المتضمن قراراً بتفويض بعض تفصيلي العقارات المروضة له بموجب عقد وهران الرسمي المنود اعلا وجدول تقسيم الوصفي سدادا للدين المستحق من القرض الممنوح للمعين الزاهري الشركة ذات مسؤولية المحدودة سوربال للتزكية الزاهري معتلة من طرف سيبرها السيد عبد الصادق سيد أحمد ولد الحاج والفواقد ومتميزة على المغرب بـ 168.911.297,80 كد كائنة بذلك واستغاث طريق وهران. تعان عن بيع عقار بالمزد العتلي وثلاثة جلسة 2025/06/17 بحكمة مستعانة وذلك أمام قاضي البلدية المعنية: التحسين: عارة عارة عن شقة كائنة ببلدية مستعانة تابعة لمعارة ذات ملكية مشتركة المنطقة ZHUN III طريق طابق ثاني عن جهة السيلر الاستقبال رقم (C-4) عن حواميع FS تحتوي على أربع غرف، قاعة استقبال، مطبخ، حمامين، رواق، شرقتين ومنشفت نظير مساحتها بـ 156,42 مجموع مساحة مليونة 149 قسم رقم 25. السعر التقاضي: مجموع مبلغ 12.670.020,00 ألف قسم مليون وسبعمائة وستين ألف وعشرون دينار جزائري. للاطلاع علي فقرتي شروط يتم التألف بعكبت المضطرة القضائية المذكورة أعلا كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة قضائيا
14.05.2025

مكتب الأستاذة لجميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغالم
الكان مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7 مستغالم
الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني

طبقاً للعادة 748 من ق.إ.م ١
موجب أمر بحجز تنفيذي على عقار المورخ في 2020/10/18 فهرس
رقم 2020/1871 رقم الترتيب 20/00666 المتضمن بتوقيع بحجز

[illegible]

المحاضرة قضائية
14.05.2025

السجل التجاري رقم 19 ب 1122903-31/00
مكتب الأستاذ هني ميسوم الموثق بوهران
شارع زيروت يوسف رقم 13

تغيير مقر في الشركة ذات المسؤولية المحدودة
و ذات الشخص الوحيد المسماة أندوستريال
بروفيشيونال ايكيمينت ديستريبيوتور، الكائن
مقرها الاجتماعي القديم : بلدية بئر الجير رقم
51 شارع الشرق حي خميسي محل رقم 03،
موضوعها حسب السجل التجاري : يحمل الرموز
التالية : 503.202 ، 505.010 ، 506.002
مدتها : 99 سنة ، رأسمالها 100.000 دج
مسيرها السيد بن سعد محمود

بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 05 ماي 2025، تم تغيير مقر الشركة المذكورة أعلاه الى العنوان الجديد: حي سيدي البشير شارع الاخوة نياطي رقم 10، ونتيجة لذلك عدلت المادة 04 من القانون الاساسي للشركة. والباقي بدون تغيير.

للإعلان / الموثق
14.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
اليونان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة تلي خنيجة محضرة قضائية لدى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكان مكتبها يحي ليسيكر عبارة E01 رقم 06 وهران

[illegible]

استادہ نلی خدیجہ الدان پالغوان المذكور اعلاہ او پامالہ ضبط محکمہ قلاوس
المحضرة القضائیا
14.05.2025

مكتب التوثيق لدى الأستاذ العربي الشريف ميلود
بمغنية شارع الجنوب رقم 01
إعلان عن بيع بالمزاد العلني

يعمل الموقوف المضي اسفله بانه سيقام بمكتبته المذكور
اعلده إجراءات البيع بالمزاد العلني لحقوق القاصر: لوائي
محمد ريان ولد محمد المزمار بتمسك بتاريخ: 27 جاتفي
2018 شهادة ميلاد رقم: 000837، وذلك برعاية أوليته
امه زناي فاطمة الزهراء، المزادة بصيرة بتاريخ: 0018
أكتوبر 1981 شهادة الميلاد رقم: 00488، لبيع حقوقه
المقررة ب 200/16 جزء من دار معدة للسكن كائنة
ببلدية صبرة ولاية تلمسان تجزئة حي المحطة تتكون من
طابق أرضي تحوي على غرفة، غرفة استقبال، مرآب
ثلاثة محلات تجارية علوية، رواق ومرحاض وطابق أول
من ستة غرف، غرفة استقبال مطبخ حمام مرحاض، بهو
مخزن شرفة ساحة وسطح وب بيت غسل، ساحة،
مساحتها (308م²) منفصلة من قطعة أكبر مساحتها
(04هـ، 68 أ و 70 سار) والحاملة لرقم 74 من
المخطط الخاصوي للتجزية، حدودها - شمالا : طريق
- جنوبا : قطعة رقم 76 - شرقا : قطعة رقم 73 غربا:
طريق. كما يسفهم هذا البيع بمكتب التوقيف المذكور أعلاه
2025/05/29 ابتداء من الساعة الثامنة صباحا

الموثق
14.05.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez

le numéro
0556 366 201



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836



مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - 7A مستغلم الهاتف: 045.41.82.39

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع لبيع عقار بالمزاد العلني

ويطلب من السيد مدير ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية مستغلم، نحن الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - 7A مستغلم. نعلن عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك يوم 2025/05/15 على الساعة 12:00 ما بمكتب المحضرة القضائية الكائن بالعنوان المذكور أعلاه على أن تكون المزادات بإيداع الأظرفة بمكتب المحضرة القضائية وذلك ابتداء من تاريخ النشر إلى غاية 2025/05/14 على الساعة 16:30 سا. التعيين:

DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS GENERAUX
SERVICE DES MOYENS GENERAUX
TABLEAU DES LOTS

LOT 01 : MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU CHAISE D'ATTENTE 1 + DIVERS CHAISES DE BUREAU 35 + CASIER A 10 CASES 4 + ARMOIRE METALLIQUE 02 PORTES 1 + COFFRE MURAL 2 + FAUTEUIL MARRON 1 + BUREAU EN BOIS 4 + CHAISES EN PLASTIQUES 10 + TABLE EN PLASTIQUE 2 + BAIN D'HUILE 1 + FENETRE VITREES EN BOIS 23 + PORTE VITRE EN BOIS 1 + LES VOLES EN BOIS 22 + CLIMATISEUR AIR WELL 1 + PHOTOCOPIEUSE KYOCERA 1 + PHOTOCOPIEUSE TASKALFA 1 + PHOTOCOPIEUSE M/F 1 +	Total 111
LOT 02 : MATERIEL INFORMATIQUE IMPRIMANTE HP - LASER 3 + IMPRIMANTE MATERIELLE 6 + ECRAN POUR PC 19" + 21" 2 + BLOC ALIMENTATION 6 + UNITE CENTRALE 12 + CLAVIER USB 10	Total 39
LOT 03 : DIVERS CITERNE 2000 L 2 + TANTE SUPPORT ACCORDEANT 4	TOTAL 6
LOT 06 : DIVERS PIECES DE RECHANGES BAGUE ANTI FUITE ARBRE A CAME 5 + DIVERS BUTEES 3 + DIVERS CABLES D'EMBRAYAGE 2 + CABLE DU LEVIER DE VITESSE 1 + CAPTEUR VOLANT MOTEUR 1 + DIVERS COMPRESSEURS CLIMATISEURS 3 + CONTACTEUR DE DEMARREUR 4 + DIVERS COURROIES 4 + DIVERS CULASSES 2 + DIVERS DEBRAYABLES 1 + DEMI MOTEUR KIA SORENTO 2014 AVEC TURBO 1 + DISQUE PLATEAU (KIT D'EMBRAYAGE) 6 + DIVERS DURITES 4 + DIVERS FILTRES A AIR 3 + DIVERS FILTRES A HUILE 4 + FLOTTEURS POMPE D'ESSENCE 1 + JEUX DE BOUGIE DE PRECHAUFFAGE 2 + DIVERS JOINT CARTER 1 + DIVERS KIT CHAINE DE DISTRIBUTION 3 + LA POULIE DE CLIMATISEUR 8 + MANO DE TEMPERATURE 1 + MOTEUR DUSTER 2014 1 + NOIX DE PEDALE 1 + PIRE D'EAU 2 + DIVERS PLAQUE DE FREIN ARRIERE 5 + POCHETTE DE JOINT 1 + POMPE A HUILE 1 + POMPE DE RAPPEL 1 + RADIATEUR TURBO 1 + DIVERS RADIATEUR 8 + REFRIGERISSEUR HUILE 1 + SILENT BLOC 6 + SUPPORT 8- 2 + SUPPORT ECHAPPEMENT 1 + TASSEAUX AMORTISSEUR 1 + TENDEUR COURROIE COMPLET 2 + TENDEUR COURROIE DIX 1 + TIRANT DE SUSPENSION 2 + TRIANGLE DE SUSPENSION 2 + TURBO FLUENCE 2014 1 + TUYAU DE REFRIGERISSEUR 1	Total 101

الشروط البيع: يسحب دفتر الشروط من مكتب الأستاذة القائمة بالبيع مع ملا تعهد وامضاء من قبل المزايد، تشمل الأظرفة المودعة الملف التالي: - شهادة ميلاد و شهادة الإقامة. نسخة من بطاقة الهوية إذا كان شخصا طبيعيا زائد نسخة من الفاتون الأساسي والسجل التجاري وهوية المسير إذا كان شخصا معنويا. دفتر الشروط مؤرخ مملوء ومصادق عليه من التعهد بالإضافة إلى وصل تعاد دفتر الشروط باسم المزايد. شيك بنكي بخمسين مبلغ السعر الافتتاحي. يجب على المزايد تقديم عرضه في ظرف مغلق غير مسمى و لا تحمل اي اشارة أو عبارة. يتم ايداع الأظرفة بمكتب الأستاذة القائمة بالبيع ابتداء من تاريخ النشر. يتم فتح الأظرفة بمكتب المحضرة القضائية القائمة بالبيع بالتاريخ المعين عنه عن طريق التعليق والنشر. إذا لم يحصل البيع في التاريخ المعين في الإعلان الضعف العروض أو قلة المزايدين ، يؤجل البيع لمدة خمسة عشر (15) يوما ، مع اعادة التعليق والنشر وفقا للمادة 707 أعلاه واختار المحجوز عليه بتاريخ البيع. يتم إرجاع مبلغ الخمس المودع بشيك في حالة عدم رسو المزايد على المزايد ولا يتم استرجاع المبلغ للمزايد المتخلف أو المتخلف. يلتزم الراسي عليه المزايد برفع المنقولات بمجرد تحويل أموال إلى الحساب كما يقع على عاتقه تحمل جميع مصاريف نقل المنقول. يلتزم الراسي عليه المزايد بأخذ المنقول وتوابع في الحالة التي يوجد عليها يوم المزايد العلني دون ضمان أو رجوع على الي جهة أو جهة أخرى بسبب الخطأ أو العيوب الخفية. وأي ظرف لا يحوي على الشروط المنصوص عليها بعد تلقي لا يؤخذ بين الاعتبار مع امكانية منح مهلة لاتمام الملف الإداري. دفتر الشروط والتعهدات الراسي بسحب من مكتب الأستاذة محضرة قضائية في مقابل مبلغ 3000 دج. يصير الراسي عليه المزايد مالكا للمنقول دون القاعدة التجارية ودون الحق في الاجار وهذا بمجرد رسو المزايد عليه كما يصبح مالكا له وحائزا له حيازة حقيقية وفعلية تخول له حق الانتفاع به ابتداء من تاريخ رسو المزايد عليه ودفع المبلغ كاملا والمصاريف والرسوم المستحقة. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه.

المحضرة القضائية
14.05.2025

Pour Toutes vos annonces

Veuillez nous Contacter au Numéro de Tél

041 30 73 41

ou par email

lecarrefourdoran@yahoo.fr
ou Venez nous voir au
16 Bd Benzedjeß - Oran



2

09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h35 Petits plats en équilibre
12h50 Plus belle la vie, encore plus belle
13h20 Une promesse pour venger ma soeur
14h50 Le pire cauchemar d'une mère
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
20h00 C'est Canteloup
20h10 Grey's Anatomy
20h55 Grey's Anatomy
21h50 Grey's Anatomy : Station 19
22h45 Grey's Anatomy : Station 19
23h15 Esprits criminels
00h00 Esprits criminels
00h50 Esprits criminels



3

06h01 En aparté
06h32 A Gentleman in Moscow
07h19 La boîte à questions
07h25 N'avoue jamais
08h57 La Petite Vadrouille
10h32 Jérôme, les yeux dans le bleu
11h27 La boîte à questions
11h37 En aparté
12h11 Clique
12h43 Le robot sauvage
14h22 Blue & Compagnie
16h04 L'hebd'Hollywood
16h19 The Silent Hour
17h56 Têtâtête(s)
18h11 La boîte à questions
18h18 Clique
18h53 En aparté
19h31 L'instant Croisette
19h37 L'hebd'Hollywood
19h54 Cannes 2025
20h09 The Substance
22h27 L'Amour ouf
01h08 Clique
01h40 Presque légal



06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Top chef
21h10 Top chef
22h35 Top chef : Les brigades cachées
23h30 9-1-1
00h15 9-1-1
01h10 9-1-1
01h55 9-1-1
02h35 Programmes de la nuit

08h25 Les sentinelles de la Grande Barrière de corail
09h15 Les sentinelles de la Grande Barrière de corail
10h10 Les sentinelles de la Grande Barrière de corail
11h00 Vivre avec les volcans
12h00 Un vaccin contre le cancer de la peau
12h35 A couteaux tirés
14h50 Les sommets d'Afrique
15h35 Les sommets d'Afrique
16h20 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
17h55 Voyage en cuisine
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h00 Volver
21h55 Leila et ses frères
23h10 Pologne : les femmes, le pape et le parti
00h10 Juifs de Pologne : un combat pour la vérité
01h10 Tracks East

TÉLÉVISION

15



20h10

GREY'S ANATOMY



Mika et sa soeur ont été victimes d'un accident et sont transportés au Grey Sloan Memorial. L'équipe est bouleversée par cette situation. Au-delà du cas médical difficile à traiter, ils doivent parvenir à contenir leurs émotions et mettre de côté l'aspect affectif afin de ne pas affecter leur jugement et leurs prise de décisions. L'état de la soeur de Mika est alarmant et nécessite une attention particulière. Par ailleurs, alors qu'il effectue son dernier jour dans l'établissement, Levi s'interroge sur ses choix d'avenir..

Acteur: Ellen Pompeo (Meredith Grey), Chandra Wilson (Miranda Bailey), James Pickens Jr. (Richard Webber), Kevin McKidd (Owen Hunt)



20h10

THE SUBSTANCE



Sur Hollywood Boulevard, l'étoile d'Elizabeth Sparkle, qui fut une grande vedette, s'est éffritée. La comédienne anime désormais une émission d'aérobic, Sparkle Your Life, à la télévision. C'est le jour de ses 50 ans, juste après l'enregistrement d'une émission, que son producteur, Harvey, lui annonce sans cérémonie qu'elle renvoyée car elle est trop vieille. Tourmentée par cette nouvelle, l'actrice, inattentive un instant, est victime d'un accident de voiture. A l'hôpital où elle est soignée, un jeune interne lui glisse discrètement une clef USB faisant la promotion de The Substance, une mystérieuse marque.

Realisateur: Coralie Fargeat

2

22h24

LES AILES COLLÉES



Le jour de son mariage avec Ana, Paul, éducateur spécialisé dans un collège pour jeunes autistes, voit ressurgir Joseph, perdu de vue depuis quinze ans. Il est alors submergé par le souvenir de leur première rencontre sur une plage, vingt ans plus tôt. Rapidement, les deux adolescents deviennent amis. Au cours d'une fête, Joseph, éméché, montre à Paul comment embrasser. Ils sont alors surpris et traités de « pédés ». Alors que Paul prend la fuite, Joseph est tabassé. Quelques jours après la rentrée au lycée, Paul est harcelé par certains de ses camarades...

Realisateur: Thierry Binisti
Scénariste: Alexis Bayet, Alain Layrac



Contrebande de haschisch en provenance du Maroc

Un réseau criminel démantelé en Espagne

La Garde civile espagnole a déjoué une opération massive de blanchiment d'argent liée au trafic de drogue à Melilla, arrêtant huit personnes et démantelant un réseau criminel impliqué dans la contrebande de haschisch en provenance du Maroc, rapportent des médias. L'opération, menée par la Garde civile à Melilla et Malaga, a abouti à la confiscation de 350.000 euros en espèces et au gel de plus de 250.000 euros sur des comptes bancaires. Le réseau criminel se concentrait sur le transport de haschisch du Maroc vers la péninsule espagnole par voie maritime, puis sur sa distribution dans les villes espagnoles. L'enquête a débuté après que l'unité antidrogue de la police judiciaire de Malaga ait surveillé les mouvements de membres de l'organisation, qui préparaient une importante cargaison de drogue dans la province d'Almeria. Les autorités ont arrêté cinq individus et saisi plus de 1.500 kg de haschisch. Des femmes à la tête de la branche de blanchiment d'argent de ce réseau, basé dans la ville de Melilla, dirigeaient un commerce de restauration, qui servait de canal pour blanchir l'argent de la drogue, a-t-on précisé. Des preuves ont été trouvées selon lesquelles les fonds ont été transférés sur une longue période, via plusieurs comptes bancaires, afin de dissimuler leur origine illicite. Des achats de biens immobiliers et de véhicules à l'aide de fonds blanchis ont également été découverts, dans le but de les convertir en actifs légaux.

UNRWA

«Une instrumentalisation de l'aide humanitaire» dénoncée

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a dénoncé "une instrumentalisation de l'aide humanitaire" dans la bande de Ghaza, soumise depuis plus de deux mois à un blocus sioniste étouffant. "La famine se propage, les gens sont épuisés, ils ont faim ...On peut s'attendre à ce que dans les semaines à venir, si aucune aide n'arrive, les gens ne mourront pas à cause des bombardements, mais à cause du manque de nourriture", a averti M. Lazzarini dans une interview à la chaîne britannique BBC. "C'est une instrumentalisation de l'aide humanitaire", a-t-il dénoncé réaffirmant que le refus de l'entité sioniste de fournir de la nourriture à la population de l'enclave palestinienne "est une arme de guerre". Par ailleurs, le patron de l'UNRWA a confié au média britannique qu'il manquait de mots pour "décrire la misère et la tragédie qui frappent la population de Ghaza", rappelant que "cela fait plus de deux mois qu'elle est privée d'aide", en référence au blocus sioniste imposé à Ghaza depuis le 2 mars. Et de poursuivre: "Si les mots ne suffisent pas, consultez les rapports réguliers du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)", une évaluation des famines et des urgences alimentaires fondée sur des données fiables. Ce cadre, mis en œuvre conjointement par les agences des Nations Unies, les orga-

nisations humanitaires et les gouvernements, mesure la présence ou non d'une famine. Le dernier rapport de l'IPC indique que Ghaza est proche de la famine. Or, il indique que l'ensemble de la population, soit plus de deux millions de personnes, dont près de la moitié sont des enfants, souffre d'une insécurité alimentaire aiguë. En clair, cela signifie qu'ils sont affamés par le blocus sioniste. L'IPC indique que 470 000 palestiniens, soit 22 %

de la population de Ghaza, se trouvent dans une situation qualifiée de "Phase 5 – catastrophe". L'IPC définit cette situation comme une situation dans laquelle "au moins un foyer sur cinq souffre d'un manque extrême de nourriture et risque la famine". Concrètement, la classification de phase cinq, la plus aiguë utilisée par l'IPC, estime que "71 000 enfants et plus de 17 000 mères auront besoin d'un traitement urgent pour malnutrition aiguë".

Sur une plainte d'ONG

La justice britannique se penche sur les ventes d'armes à Israël

La Haute Cour de Londres se penche mardi sur un recours d'organisations de défense des droits humains qui accusent le gouvernement britannique de violer le droit international en autorisant l'exportation d'éléments d'avions de combat utilisés par l'entité sioniste dans son agression depuis le 7 octobre 2023 contre la bande de Ghaza. Soutenue par Amnesty International, Human Rights Watch, Oxfam et d'autres organisations, l'ONG palestinienne Al-Haq tente de bloquer les exportations de ces pièces fabriquées au Royaume-Uni, équipant les chasseurs américains F-35 de Lockheed Martin. Ces éléments incluent la perche de ravitaillement en carburant de l'avion, le système de ciblage laser, les pneus, le fuselage arrière, le système de propulsion par turbine et le siège éjectable, selon Oxfam. Le Royaume-Uni manque à son "obligation légale (...) d'empêcher un génocide" en permettant ces exportations, dénonce Amnesty. L'audience doit durer quatre jours. La date à laquelle sera rendue la décision n'est pas encore connue. En septembre dernier, le gouvernement travailliste a annoncé suspendre une trentaine de licences d'exportation d'armes à l'entité sioniste sur un total de 350, en évoquant un "risque" qu'elles soient utilisées en violation du droit international à Ghaza. L'action en justice a été lancée avec l'appui du réseau d'avocats Global Legal Action Network (GLAN) après l'agression de l'armée d'occupation sioniste contre bande de Ghaza le 7 octobre 2023.

MABROUK

12^{ème} édition

Cérémonie du mariage :

Hôtels, salles des fêtes, wedding-planners, animation, traiteurs, confiseries, agroalimentaire...

Trousseau des mariés :

Habillement, accessoires, bijoux, instituts de beauté, produits cosmétiques...

La vie à deux :

Agences de voyage, électro-ménagers, Linge de maison, meubles & déco, vaisselle...

Au programme :

Défilés de mode, spectacles de danse, Concerts de musique, shows exposants, MEGA tombola et plein d'autres surprises...

YB Marketing & Communication